

AUVERS MAG'

Septembre 2016 / Hors-série



Auvers, une ville qui avance
2014-2016, 2 ans déjà !



Réalisations



Projets

Sommaire

Patrimoine et grands travaux **3**



Cadre de vie **8**



Voirie sécurité Transport **10**



Vie locale **12**



Solidarité **16**



Finances **18**



Urbanisme **20**



Enfance **22**



Jeunesse **26**



Sport et loisirs **28**



Culture Tourisme **31**



Vie municipale **32**



Service public **34**



Le mot du Maire

Chers amis,

Promesses faites, promesses tenues ! 100% disponible pour notre ville, je suis entourée d'une équipe unie et dynamique, tous passionnés et engagés pour embellir notre quotidien.

Nous travaillons en étroite collaboration avec les agents municipaux pour réaliser le plan de mandat que nous vous avons présenté, avec la volonté de **répondre à vos attentes** dans le respect de la parole donnée.

Deux années de gestion locale, c'est un laps de temps court mais nous avons su prendre des initiatives, élaborer des actions, entreprendre des réalisations, à notre dépend bien des décisions se construisent dans la durée, en fonction des contraintes administratives et budgétaires.

Notre ambition est à la fois simple et claire : faire en sorte que chaque habitant de notre commune soit fier et heureux d'être à Auvers-sur-Oise un village à visage humain où il fait bon vivre ensemble, toutes générations confondues.

Pour mener à bien cette ambition, nous nous imposons au quotidien, pour toutes nos missions, **une exigence de qualité** ainsi que le souci du travail bien fait.

À plus long terme, nous avons une vision déterminée de ce que nous voulons construire pour notre avenir, celui de nos familles et de nos enfants.

L'objet des pages qui suivent est simple : détailler l'ensemble des actions et réalisations dont les champs d'application touchent petits et grands et impliquent, pour l'essentiel l'amélioration de votre quotidien.

L'éducation et la jeunesse, l'affirmation d'une solidarité pour les plus fragiles, la volonté de préserver notre patrimoine, de doter notre commune d'infrastructures pérennes et la maîtrise de l'urbanisme sont au cœur de nos préoccupations. Nous souhaitons vous rendre compte de nos réalisations, faire le point, ce que nous avons fait, ce qu'il reste à accomplir. C'est avec la même énergie, la même disponibilité et le même enthousiasme que nous continuerons, avec vous et pour vous dans les 4 années à venir, à **engager**



Auvers-sur-Oise dans son évolution. L'heure de la rentrée a sonné...

Elle invite petits et grands à une nouvelle année, pleine de découvertes et d'apprentissage, de rencontres, de loisirs et de projets partagés.

A présent, plus de 600 élèves reprennent le chemin de l'école. Chaque rentrée scolaire est pour nos enfants et leurs parents un événement particulièrement important et apporte ordinairement un certain nombre de changements.

Ces vacances d'été ont été mises à profit par les élus, les bénévoles et agents de la ville pour mener à bien comme chaque année d'importants travaux d'amélioration du confort et de la sécurité de nos écoles.

Deux chantiers citoyens ont eu lieu cet été, la réfection partielle de l'école des Aulnaies et deux classes de Vavasseur, un grand merci à tous les bénévoles qui ont travaillé à nos côtés !

Cette année est marquée par une amélioration de la sécurité autour de nos écoles. En avril dernier nous avons refait l'entrée de l'école des Aulnaies rue des Aulnaies et allée Mataigne.

Le 10 septembre se déroulera le forum des associations, au nombre de 110 cette année, ce qui constitue un nouveau record qui manifeste le dynamisme de notre ville dans tous les domaines, artistique, sportif, ludique, et aussi la capacité de solidarité et de dévouement des Auversois qui s'investissent en grand nombre au service des autres.

Je serai heureuse de vous y retrouver avec l'ensemble des membres du conseil municipal pour marquer avec vous la rentrée, celle des enfants et aussi celle de toutes les générations, dont le mélange et le dynamisme donnent à Auvers-sur-Oise son caractère, fait de talent et de générosité.

L'ensemble du conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter une belle rentrée 2016 !

Isabelle Mézières
Maire d'Auvers-sur-Oise

Patrimoine et grands travaux



RÉALISATIONS

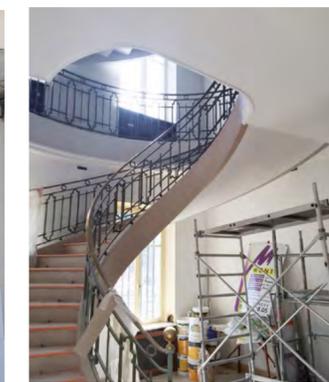
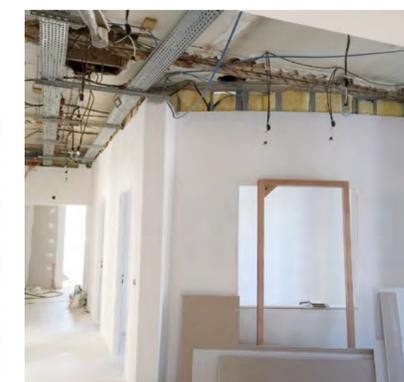
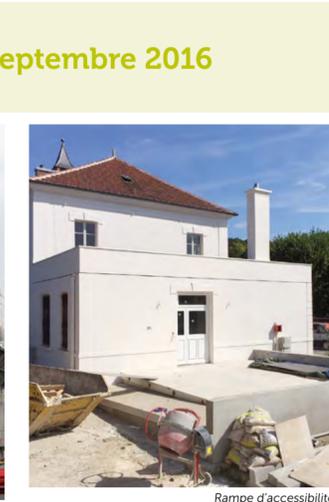
Ravalement et réaménagement de la Mairie

Dans beaucoup de démarches, la Mairie est au cœur de notre vie de tous les jours. Parce que l'accueil de tous les usagers, sans distinction, doit être encore plus accessible et plus humain et agréable.

La mairie rénovée respectera toutes les normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite et comportera un ascenseur qui desservira la salle des mariages, les bureaux situés au rez-de-chaussée seront plus accueillants pour le confort et la confidentialité des usagers.

Coût des travaux et Subventions : Conseil départemental 30.000 € - Région Île de France 42.000 € - Dotation Équipement des Territoires Ruraux 63.000 € - Ville d'Auvers-sur-Oise 202 975 €.

Ouverture fin septembre 2016



Réaménagement intérieur

Préserver notre patrimoine

Un programme de réfection des murs en pierre de la ville est engagé depuis le début du mandat nous avons déjà réalisé : muret et rotonde du parc Van Gogh, mur rue du Général de Gaulle, mur et muret rue Daubigny

« les murs » Avant/Après



Rénovation de l'escalier du marché.

Réfection du mur et de l'escalier du Valhermeil

Rénovation de l'escalier public et mur du Valhermeil. Il s'agit d'un élément patrimonial de ce quartier, qui s'est dégradé au fil des années. Il a nécessité une rénovation et une réappropriation par les habitants du quartier. Les travaux ont bénéficié d'un cofinancement par la ville, le Département du Val d'Oise et de la Région Île de France.

La reprise de ce mur est directement liée à des travaux de lutte contre le ruissellement des eaux de pluies au niveau de sa partie supérieure. Ces travaux ont été réalisés par le SIAVOS. Ils ont consisté en la création de noue avec redans, puis de mise en place de rigoles pour guider la pluie vers les caniveaux existants avec une conduite d'eau pluviale supprimant les infiltrations du mur.



Avant



Après

Travaux cimetièrre

Création d'un columbarium de 36 cases



Mise aux normes du jardin du souvenir

Non conforme depuis sa construction !



Mur Parc Van Gogh



Avant



Après

Muret rue Daubigny



Avant



Après



Info mur en péril derrière l'Office de tourisme

Suite aux dernières pluies incessantes et au mauvais entretien depuis plusieurs années une partie du mur risquait de s'effondrer à n'importe quel moment. Restauration en cours.

Château d'Auvers : réfection du mur

Nous avons alerté le Conseil Départemental sur la dangerosité du mur qui longe la RD 928. Notre requête a été entendue. Une réfection a été réalisée fin 2015.



Rénovation du rez-de-chaussée du musée Daubigny et ouverture d'un espace dédié à Charles François Daubigny

Nous avons rénové le rez-de-chaussée du musée Daubigny pour y présenter en permanence l'ensemble des œuvres de Charles François et Karl Daubigny qui appartiennent à la ville (stockées depuis des années dans les réserves). L'accès à la salle a été mise aux normes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.



Avant



Après



Les menuiseries extérieures ont été entièrement repeintes.

Rénovation de la Maison de L'Île

La grande salle a été entièrement rénovée; peintures refaites et tissus muraux changés.



Avant



Après

Coup de jeune dans les Gymnases

Gymnase Daubigny

L'opération de réfection complète du sol du gymnase Daubigny a été réalisée l'été dernier. Le revêtement n'avait que 12 ans, mais était déjà dans un état de dégradation avancé depuis plus de 3 ans. Sous le contrôle du cabinet OSMOSE Ingénierie, l'entreprise POLYTAN France a totalement changé le sol du gymnase qui ne répondait plus aux besoins des nombreux usagers.

Le nouveau sol, posé sur une dalle retravaillée, est ainsi constitué de plusieurs couches de revêtements souples et durs mis en œuvre par une entreprise hautement spécialisée.

Pour minimiser les dépenses, les services municipaux ont contribué par différentes actions à ces travaux, démontage et remontage de tous les agrès et matériels dans le gymnase, peinture des murs, des portes et changement des néons et blocs de secours.

Désormais, les collégiens et les adhérents des nombreuses associations sportives auversaises pourront bénéficier d'un gymnase au top.

Petit rappel : n'oubliez pas de venir avec des chaussures de sport appropriées, sinon il vous faudra marcher en chaussettes.



Gymnase Bozon

Pendant les vacances de pâques 2016 a eu lieu un chantier Citoyen pour la rénovation du gymnase Bozon, une soixantaine de personnes : bénévoles, agents et élus se sont passés les pinceaux pendant 15 jours !!, une belle réussite un gymnase relooké et propre, bravo à tous !



Église d'Auvers

L'église d'Auvers mondialement connue présente une toiture très abîmée depuis plusieurs années. Le montant estimatif global des travaux est de 600.000 €

L'église Notre-Dame de l'Assomption d'Auvers est un édifice classé par décret de 1915. Elle est la propriété de la commune, à qui incombe donc l'entretien de l'édifice.

Suite à un éboulement de pierres dans l'absidiole, nous avons réalisé en urgence entre décembre 2015 et fin janvier 2016 la restauration des couvertures de l'absidiole Nord.

L'architecte des monuments historiques M. Carsten Hanssen a procédé à une mission d'étude pour la restauration totale des couvertures et charpentes de l'église.

Compte tenu de l'intérêt de notre projet et de l'importance des montants en jeu, nous avons décidé de faire appel au Mécénat Populaire (particuliers, associations et entreprises) en lançant un appel aux dons par le biais de la Fondation du Patrimoine et l'association Auvers Projet Patrimoine.

Phase 1 : Bras Nord du transept, chaufferie et raccordement des EP du bas-côté Nord, révision de la nacelle des égouts du clocher et des abat-sons, installation d'une surveillance des fissures dans la nef.

Phase 2 : Révision du chœur, du bras Sud du transept, restauration de la poivrière de la tourelle d'escalier Sud.

Phase 3 : Réfection du versant Sud de la nef et révision du bas-côté Sud, compris restauration des couvertures des arcs-boutants.

Phase 4 : Réfection du versant Nord de la nef et révision du bas-côté Nord, compris restauration des couvertures des arcs-boutants et restauration du couvrement de l'escalier Ouest.

Ces travaux devraient être financés pour partie par la ville (20 %), le Département (20 %), la région (40 %) le reste à trouver les 20 % manquants.



PROJETS

Aménagement d'un belvédère à l'entrée de ville au pont

La proposition s'appuie sur la création de deux terrasses successives qui s'inscrivent dans le vocabulaire paysager des coteaux de l'Oise et valorisent les vues sur le fleuve.

Fonctionnalités et enjeux

- Valoriser l'entrée de ville.
- Empêcher le stationnement sur la plateforme/placette.
- Permettre une dépose minute

des bus qui iront ensuite se garer sur le parking bus derrière la Maison de l'Île.

- Créer une placette d'accueil avec des bancs, du fleurissement, l'ombre de quelques petits arbres.
- Prévoir l'implantation d'un WC avec buvette accessible PMR avec une zone de terrasse pour sortir tables et chaises
- Mettre en valeur la position en balcon sur l'Oise
- Conserver les cheminements existants.
- Conserver les bosquets boisés tout en supprimant les arbres en mauvais état et en donnant de la lumière à la terrasse de la buvette.



Réfection toiture Maison de l'île

Nous avons constaté de nombreuses fuites dans la Maison de l'Île, un manque d'entretien évident depuis plusieurs années a dégradé considérablement la charpente, nous avons lancé un appel d'offres afin de pouvoir réparer la toiture avant cet hiver.



Souscription publique

Restauration de l'église d'Auvers-sur-Oise peinte par VAN GOGH

FAITES UN DON !

www.fondation-patrimoine.org/eglise-van-gogh

PARTICULIERS, ENTREPRISES

Grâce à vos dons, l'église d'Auvers-sur-Oise peinte par Van Gogh sera restaurée. Il vous suffit de renvoyer le bulletin de souscription ou de faire un don en ligne : www.fondation-patrimoine.org/eglise-van-gogh

Impôt sur les sociétés	Impôt sur le revenu	Impôt sur la fortune
Un don de...		
1000 €	100 €	500 €
Une économie d'impôt de...		
- 60 %	- 66 %	- 75 %
Une dépense réelle de...		
400 €	34 €	125 €

CONTACTS

MAIRIE D'AUVERS-SUR-OISE
Hôtel de Ville
17, rue du Général de Gaulle
95 430 AUVERS SUR OISE
Mme Sandrine WILQUIN PLUQUET, Chef de cabinet
Tél : 01 30 36 60 81
Mail : cabinetdumaire@ville-auversuroise.fr

FONDATION DU PATRIMOINE ÎLE-DE-FRANCE
8, passage du Moulinet
75 013 Paris
Tél : 01 40 79 93 50
Mail : idf@fondation-patrimoine.org

MERCI DE VOTRE SOUTIEN

Flashez le code ci-contre à l'aide de votre smartphone dans une application QR code et faites vos dons directement sur notre site internet sécurisé.

BON DE SOUSCRIPTION

Bulletin à retourner à :
Fondation du patrimoine
Délégation régionale d'Île-de-France
8, passage du Moulinet 75 013 Paris

Merci de libeller votre chèque à l'ordre de :
« Fondation du patrimoine – église d'Auvers-sur-Oise »
Le reçu fiscal sera établi et adressé exclusivement au nom et adresse indiqués sur le chèque.
ou retrouver le don en ligne sécurisé sur : www.fondation-patrimoine.org/eglise-van-gogh

Mon don est de euros
et je bénéficie d'une économie d'impôt au titre de :

l'impôt sur le revenu
 l'impôt sur la fortune
 l'impôt sur les sociétés

Pour les particuliers, votre don est déductible soit :
• de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66 % du don (dans la limite de 20 % du revenu imposable). Un don de 100 € = 66 € d'économie d'impôt.
• de l'impôt sur la fortune à hauteur de 75 % du don (dans la limite de 50 000 € - limite atteinte lorsque le don est de 66 666 €.).
Un don de 100 € = 75 € d'économie d'impôt.
* Sauf particuliers ayant obtenu le label de la Fondation, pendant la durée de celui-ci.

Pour les entreprises, votre don est déductible :
• de l'impôt sur les sociétés à hauteur de 40 % du don (dans la limite de 5 % du chiffre d'affaires). Un don de 500 € = 200 € d'économie d'impôt.
* Sauf entreprises ayant travaillé sur le chantier de restauration.

Nom ou Société :

Adresse :

Ce bulletin de souscription est un contrat d'adhésion dont les mentions doivent être acceptées dans leur globalité, sans négociation possible. Le fait de rayer l'une des mentions n'a aucune valeur juridique. Si l'une des mentions du bulletin ne convient pas, vous devez renoncer à l'opération de souscription. Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre don. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au service administratif de la Fondation du patrimoine. Seul le maître d'ouvrage de la restauration que vous avez décidé de soutenir sera également destinataire ; toutefois si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, veuillez cocher la case ci-contre.

En application des articles 91 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent ainsi que d'un droit de suppression de ces mêmes données. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la délégation régionale dont vous dépendez. La Fondation du patrimoine s'engage à affecter tout ou partie des dons à un projet de sauvegarde du patrimoine ou au fonctionnement de la Fondation du patrimoine dans les cas où le projet n'aboutirait pas dans un délai de cinq années après le lancement de la présente souscription, ou si il n'est pas réalisé conformément au dossier présenté par le maître d'ouvrage et validé par la Fondation du patrimoine, ou dans le cas où la collecte serait inachevée (absence d'entrée ou de sortie de fonds) pendant un délai de deux ans. Dans le cas où la collecte dépasserait la part de financement restant à la charge du maître d'ouvrage, l'excédent collecté sera affecté à un autre projet de sauvegarde du patrimoine ou au fonctionnement de la Fondation du patrimoine. La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au maître d'ouvrage les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 4% du montant des dons. Les personnes ayant reçu le label de la Fondation du patrimoine ne pourront pas bénéficier d'une réduction d'impôt pendant toute la durée d'effet dudit label. Les entreprises travaillant sur ce chantier de restauration ne pourront pas faire un don ouvrant droit à une réduction d'impôt.

Prochaine réfection de nos murs

- Mur de la rue de la Sansonne
- 2^e tranche de réfection du mur du parc Van Gogh
- Étude de sécurisation de l'ancien bâtiment rue de la Sansonne

Mur du parc Van Gogh

Mur rue de la Sansonne

Les volets de la mairie annexe et du Musée Daubigny seront remplacés

(Accord ABF)

Mairie annexe

Musée Daubigny

Restauration du cimetière

En partenariat avec l'Institut Van Gogh, devenez mécène de Vincent et Théo Van Gogh

Depuis 30 ans, l'Institut van Gogh s'engage à préserver la mémoire, l'âme et l'esprit de Van Gogh à Auvers-sur-Oise. Aujourd'hui en partenariat avec la ville, l'Institut Van Gogh se mobilise pour sauvegarder les tombes des frères Van Gogh et sécuriser le cimetière communal qui reçoit chaque année plus de 200 000 visiteurs.

A ce projet s'ajoute la restructuration des abords de l'église Notre-Dame d'Auvers, tels qu'immortalisés par le célèbre tableau de Vincent Van Gogh et l'aménagement de la sente reliant l'église au cimetière. Le coût de ces réalisations est estimé à 600 000 €

Participez à ce projet et devenez mécène des frères Van Gogh

Pour plus d'information : www.institutvangogh.fr
Faites un « mini-don » (2 à 20 €) grâce à la borne installée dans l'Auberge Ravoux ou connectez-vous sur www.institutvangogh.fr
Objectif août 2017 : collecter 600 000 €
Vous recevrez un justificatif fiscal (déductibilité : 66 %) ainsi qu'une sélection de citations extraites de la correspondance de Vincent van Gogh.



Cadre de vie

RÉALISATIONS

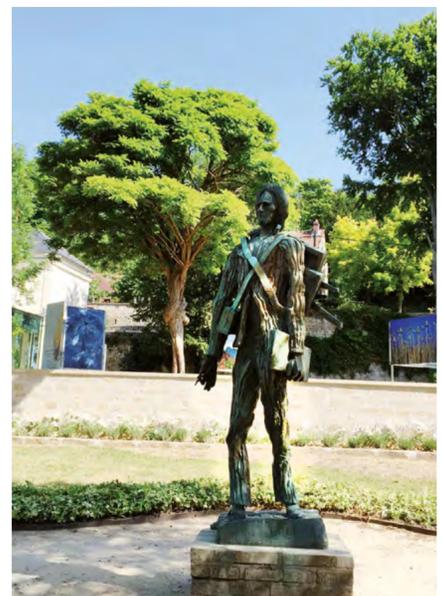
Auvers ville propre

L'opération Auvers ville propre mise en place en 2014 a pour but de restaurer et nettoyer chaque quartier de la ville.

La création d'une équipe de propreté a nécessité une réorganisation du travail et des missions des agents des services techniques. Les agents municipaux contribuent chaque jour à la salubrité et l'amélioration de notre cadre de vie, chaque semaine ils sillonnent pour que la ville reste propre, agréable et attrayante. En créant ce nouveau service de propreté la commune répond à une forte demande des habitants et des commerçants et renforce son service public. Elle s'engage dans une démarche volontaire d'amélioration du cadre de vie, en particulier de la propreté de nos rues, de nos trottoirs et de nos places.

Tous les quartiers sont concernés, ces actions se font dans l'intérêt de tous, et représentent un effort de chacun, nous vous demandons donc d'agir de façon citoyenne, et de participer à la propreté de votre ville en désherbant devant chez vous, en gardant propres vos façades et barrières.

Un grand merci à tous pour votre participation à cette opération, ensemble embellissons notre ville.



Auvers ville verte

Désormais le fleurissement de la commune s'effectue de 3 manières différentes :

- Les massifs structurés sont plantés en sous-traitance
- Le parc Van Gogh, les écoles et le cimetière sont plantés et entretenus par les jardiniers de la commune.
- Les espaces végétalisés le long de la rue Haute sont plantés grâce à l'opération « Je jardine ma ville » et les propriétaires bénévoles de la rue Haute.



La requalification du parc Van Gogh en 2015 nous a valu la confirmation de notre première fleur par le jury des Villes et Villages fleuris.

Je jardine ma ville

Chaque printemps nous relançons l'opération « Je jardine ma ville » pour désherber et mettre en valeur nos massifs de fleurs.

Rappelons le principe : le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement, le Parc Naturel Régional du Vexin et la Commune fournissent aux riverains des fleurs à planter le long de la voirie devant leurs maisons.

Par la suite les riverains s'engagent à entretenir ces parterres.

Anciens et nouveaux jardiniers peuvent participer ! Les enfants de nos écoles participent également à cette opération.

A cette démarche respectueuse de l'environnement s'est associé « le jardin du cheminot », association qui organise deux fois par an le « Troc aux Plantes », une matinée de bonne humeur où des passionnés de nature



s'échangent des plantes dans une ambiance conviviale au sein du parc Van Gogh. Pour participer à ces événements, n'hésitez pas à vous renseigner en mairie !

Concours des maisons fleuries

Chaque année de nombreux Auversois participent au Concours des Maisons Fleuries. Il existe de nombreux jolis jardins à Auvers-sur-Oise! Il n'est pas nécessaire de présenter un fleurissement exceptionnel pour participer!

Gagnants 2014 - Catégorie particulier
1^{er} prix : Michelle Rabouille

Gagnants 2015 - Catégorie particulier
1^{er} prix : Bernadette Wilquin



RÉALISATIONS

Aménagement des berges de l'Oise

En partenariat avec le syndicat des berges de l'Oise, une campagne de nettoyage et d'aménagement des berges est lancée : réfection des passerelles, pose de pierres rue de la Plage au Valhermeil par les agents de la ville.



Développement durable



Les sacs végétaux : un coût pour la collectivité

Les sacs pour le ramassage de nos végétaux représentent un coût non négligeable pour la commune. Les sacs végétaux de Tri Action distribués sont parfaitement adaptés. Ne pas fermer les sacs même par temps de pluie : le contenu d'un sac fermé provoque une fermentation (le sac gonfle) et détruit la solidité du papier. Un sac pour végétaux coûte 30 centimes à la collectivité, il convient donc d'optimiser son remplissage et de ne l'utiliser que pour le ramassage des végétaux.

Les encombrants : des objets trop gros, trop lourds, trop grands

Le service des encombrants de Tri Action permet aux habitants de se débarrasser facilement d'objets ne pouvant être mis dans le bac à poubelle couleur grenat. Tous les petits objets, les gravats, les déchets toxiques ne sont pas les bienvenus. Ils ne sont pas ramassés par le service des encombrants, c'est alors les agents de la ville qui doivent les enlever. Aidons le travail des agents de Tri Action et de la ville, en ne mettant que les objets adaptés aux encombrants.

Nouveau !

Bois de chauffage

Désormais le bois de chauffage issu des coupes des arbres dangereux est distribué gratuitement aux Auversois dans la mesure des stocks disponibles.

Venez compléter la liste des inscrits au 01 30 36 60 81.

Mise à disposition aux services techniques de copeaux de bois issus des coupes communales.



Nouvelles poubelles

40 nouvelles poubelles seront installées d'ici la fin de l'année. (40 poubelles déjà installées en 2015)



Eaux usées et pluviales



Eaux usées et pluviales travaux réalisés

2014

Rue des Ruelles : 230 mètres de collecteur de 200 mm et 16 branchements raccordés

Enrobé refait entièrement, mise en place de l'éclairage public

Vallée de Cléry : 290 mètres de collecteur de 200 mm et 5 branchements

Enrobé refait entièrement

Rue de Pontoise : Réhabilitation par l'intérieur (gainage) - 360 mètres de 200 mm avec 20 reprises de branchements

Maitrise des ruissellements : aménagements chemin des glaises et ravine des Vallées - Surélévation, noues, plantations de haies bocagères. Le vallon du Valhermeil est entièrement traité (sente du jardin, la rue d'Ennery, rue du Valhermeil)

2015

Rue Simone Le Danois vers rue des Ruelles : 140 mètres de 200 mm avec 5 branchements

Rue des Roches, rue Le Danois : 450 mètres de 200 mm - Création de branchements



Rues Tagliana, des Aulnaies, Louis Ganne, E. Boggio et Van Gogh : réhabilitation par l'intérieur (gainage), reprise de branchements

Maitrise des ruissellements : sente des Calpons, quartier du Valhermeil et de Chaponval. Protection contre les inondations, création de noues, mare-tampons, haies bocagères



Travaux de canalisation d'eau potable réalisés

Rue Van Gogh
Rue Rémy (en cours)
Rue Rajon

Carrière aux coquillages Site géologique de l'Auversien

Le projet de restauration du site géologique de l'Auversien initié par le Conseil départemental est aujourd'hui achevé. Classé en Espace Naturel Sensible (E.N.S.) cette carrière présente un intérêt géologique majeur, c'est à Auvers-sur-Oise, que les géologues ont décrit pour la première fois l'étage géologique de l'Auversien, caractérisé par des sables très riches en fossiles.

PROJETS

Quartier du Valhermeil : extension de réseau d'eau potable

Un quartier à Auvers-sur-Oise sans eau potable en 2016 c'est possible ! une quarantaine de maisons au Valhermeil demandent d'être raccordées au réseau depuis une quinzaine d'année !

Nous avons engagé une demande auprès du SEDIF, l'extension du réseau d'eau potable est accordée pour le quartier du Valhermeil, les travaux seront faits en deux tranches :

Tranche 1 avril 2017

Tranche 2 avril 2018

Réunion publique d'informations le 30 septembre 2016 à 20h (école de Chaponval)

SIAVOS

Lutte contre le ruissellement (2017) : chemin de Glaises, chemin des Meulrières, rue de la Chérielle, rue de la Chevalerie
Eaux usées : chemin de Bellerive (2017)

Eclairage public

Un plan général de rénovation de l'éclairage public est en cours afin d'équiper nos lampadaires de leds qui en moyenne consomment 41 % d'énergie en moins.

L'installation de la fibre optique

est prévue par le département d'ici 2020.

Vidéo protection

Notre ville s'est associée à la démarche de notre communauté de communes Sauseron Impressionnistes afin d'améliorer la sécurité des personnes et des biens.

La mise en place de caméras de vidéoprotection urbaine est envisagée d'ici 3 ans.



Prévenir la délinquance et rétablir la sécurité

- Création du pôle municipal Sécurité et Prévention (Développement des missions, équipement en gilets pare-balles...)
- Signature d'une convention de coopération avec la Gendarmerie nationale

Étude sur la Signalisation d'Intérêt Local (SIL)

Nous travaillons actuellement à la refonte des médias de communications physiques sur la ville. Cette étude porte sur la signalisation d'intérêt local (SIL), se sont les flèches destinées à orienter les véhicules et piétons vers les sites éloignés de l'axe routier principal de la ville.

La signalisation municipale (vitrines d'affichage) sur tous les points d'accueil au public, bâtiments municipaux, écoles et équipements sportifs.

La signalisation touristique, mise à jour des flèches piétonnes et mise en place de plan de la ville situant les sites touristiques, les restaurants et les hébergements.

Voirie, sécurité, transport



RÉALISATIONS

Depuis le début du mandat nous avons mis en place un programme de réfection des voiries.

A ce jour nous avons au compteur 7 km de voies entièrement refaites par la commune ou en étroite collaboration avec ses partenaires : rue des Ruelles, Vallée de Cléry, rue Van Gogh, rue de Zundert, rue François Mitterrand, RD 928, rue Rémy, rue Émile Boggio, rue Rajon et le Chemin de l'Isle.

Réfection des voiries intercommunales

- Voie communale n°03 (Ville d'Auvers-sur-Oise) entre le chemin de l'Isle et la voie communale n°01.
- Voie communale n°01 (Ville de Butry sur Oise) depuis la voie communale n°03 jusqu'au cimetière de Butry.



Sécurité routière

Des aménagements pour protéger nos piétons

Notre priorité est la sécurisation des piétons et la réduction de la vitesse des véhicules qui traversent notre ville.

Un programme de sécurisation des entrées des écoles est lancé, en avril dernier nous avons réalisé, en partenariat avec le Département, la sécurisation de l'entrée de l'école Vavasseur et aménagé l'entrée de la rue de la Sansonne, 12 places de parkings devant l'école sont créées rue du Général de Gaulle. Un parking de 20 places a été créé en 2014 à l'école des Aulnaies.



RÉALISATIONS

Sécurité routière

Réfection et sécurisation voiries en partenariat avec le Conseil Départemental

L'aménagement des voiries tels que la rue Rajon, rue du Général de Gaulle et rue François Mitterrand ont permis de réduire considérablement la vitesse des véhicules.

- Pose d'un passage piéton surélevé devant le château
- Pose d'un passage piéton surélevé devant le magasin Carrefour



Infos transports

INFOS TRAVAUX SNCF

SNCF RÉSEAU MODERNISE VOS LIGNES
POUR AMÉLIORER VOS VOYAGES DE DEMAIN

HORAIRE & TRAVAUX

MODERNISATION DES INFRASTRUCTURES
FERROVIAIRES POUR L'ARRIVÉE DU FRANCIEN

D'IMPORTANTES TRAVAUX D'ADAPTATION DES QUAIS SONT RÉALISÉS DANS LES GARES DE LA LIGNE H ENTRE ÉPLUCHES ET CREIL, AFIN DE RENDRE LES QUAIS CONFORMES AUX SPÉCIFICITÉS DU NOUVEAU MATÉRIEL ROULANT FRANCIEN QUI DESSERVIRA VOTRE GARE FIN 2016.

De ce fait, le chantier SNCF de Chaponval prévu au mois de juillet 2016 est reporté du 28 octobre au 14 novembre 2016.

BUS Amélioration des fréquences de passages

Les transports en commun ne peuvent pas répondre encore à tous les besoins, mais nous avons réussi suite à nos demandes répétées et l'action des usagers, plusieurs améliorations sur la ligne **95-07**. Depuis 2015, les fréquences ont doublé jusqu'à la gare de Butry-Valmondois.

La ligne **95-17** Auvers-sur-Oise / Méry-sur-Oise / Saint-Ouen-l'Aumône qui dessert les parcs d'activités et la gare RER de Liesse est passée de **4 rotations par jour à 34**.

Voisins vigilants

Voisins Vigilants est un site web communautaire permettant de mettre en relation les habitants d'un même quartier pour lutter ensemble contre le fléau des cambriolages de manière simple et gratuite.

Le dispositif Voisins Vigilants est la réponse la plus efficace aux cambriolages. Dans les quartiers de Voisins Vigilants, le Ministère de l'Intérieur constate une baisse des cambriolages de 40% par an. Vous aussi, retrouvez la sérénité et réduisez efficacement la délinquance de votre quartier en adhérant au dispositif ! Vous pourrez, grâce à la plateforme de communication sécurisée des Voisins Vigilants, partager vos dates de départ en vacances, publier des annonces.

Si vous souhaitez être le correspondant de votre quartier vous pouvez contacter Marie-France Hotte correspondante du quartier Cordeville qui vous donnera tous les renseignements au 06 87 46 44 94

PROJETS

Sécurisation de l'entrée de l'école des Aulnaies

Été 2016

Sécurisation du passage piéton, création d'un plateau surélevé, rue des Aulnaies.



Programme de réfection des voiries

2016

Rue de Chaponval
Fin de la rue Rajon
Réfection de la voirie et des trottoirs de l'Allée Mataigne
Rue Simone Le Danois (à l'étude)



2017

Voie communautaire N°31 /D27 chemin de l'acacia, haut de la rue du Valhermeil
Rue de Cordeville
Réfection de la place Auguste Renoir résidence des Berthelées



En partenariat avec le Département réfection de la RD4 et des trottoirs

Notre volonté est de permettre un cheminement d'un bout à l'autre de la ville à pied sur des trottoirs aux normes, une programmation a été étudiée avec le Département :

- 2017 : Rue François Villon**
- 2018 : Rue Carnot**
- 2019 : Rue Parmentier**

Plan d'amélioration du stationnement

- En centre-ville et aux alentours de l'église (zone bleue)
- Etude d'un parking car derrière la Maison de l'île



Vie locale

RÉALISATIONS

Les chantiers citoyens

La plus belle innovation dont nous sommes fiers est sans aucun doute celle de « nos chantiers citoyens auversois », mis en place en juillet 2014 à l'occasion des travaux de rénovation de l'école Vavasseur : élus, agents et bénévoles se rassemblent pour rénover ensemble nos écoles. Nous avons réalisé l'école Vavasseur été 2014, l'école Chaponval été 2015, le local des boulistes en février 2016 et le gymnase Bozon en avril 2016.

Les chantiers citoyens de l'été 2016 ont été la rénovation partielle de l'école élémentaire des Aulnaies et 2 classe de l'école Vavasseur.

Un grand merci à tous les bénévoles !

École Vavasseur 2014



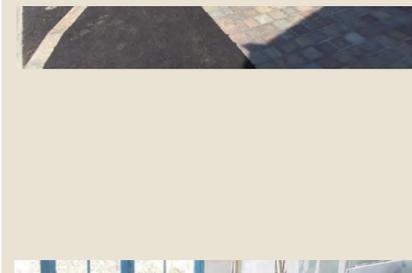
École Vavasseur 2015



École de Chaponval 2015



École Vavasseur 2016



Écoles des Aulnaies 2016



Gymnase Bozon Avril 2016

Un magnifique chantier citoyen avec 63 bénévoles et 27 partenaires, le gymnase Bozon a subi une cure de jouvence (mises aux normes PMR et incendie)



Cocktail de remerciements des bénévoles, des élus, des commerces et des mécènes

Bravo aux boulistes

pour la reprise du toit de leur local en chantier citoyen !



RÉALISATIONS

Nos associations

Subventions directes versées 160 000 €
+ subventions indirectes
(locaux, matériel, personnel) 400 000€.

Le dynamisme de nos associations constitue une vraie richesse pour notre ville.

L'équipe municipale met tout en œuvre pour aider et soutenir l'ensemble de nos associations : mise à disposition gratuite de locaux, de matériels et de personnel sont autant de moyens utilisés pour permettre aux associations de remplir leurs missions au service des Auversois.

Un service à la Maison de l'Île est dédié aux associations, vous pouvez rencontrer sur rendez-vous tous les samedis matins le Maire Adjoint aux associations. Un agenda en ligne a été créé pour permettre une meilleure coordination de la communication entre les associations et les services administratifs de notre ville.

Un salon des associations est organisé chaque année le prochain sera le 10 septembre 2016.



Les orientations sur les subventions ont été les suivantes :

- Respecter les règles administratives et améliorer les dossiers en qualité et en délai, ne pas verser sur dossier incomplet ou absent, ne pas subventionner des associations en déficit chronique qui n'ont pas réussi à opérer de redressement, ne pas reprendre automatiquement la subvention de l'année passée.
- Traiter en priorité les dossiers arrivés complets avant la date limite de dépôt, distinguer les subventions de fonctionnement permettant un équilibre (une fois par an), et les subventions sur projet (pouvant être demandées tout au long de l'année). **L'enveloppe globale des subventions versées aux associations n'a baissé que de 5 % malgré la baisse des dotations de l'État de 13 % (-140 000 €) chaque année.**
- Encourager les associations à faire évoluer leur modèle économique pour tendre à l'équilibre de fonctionnement et être pérennes et leur indiquer d'autres partenaires potentiels.

Bon à savoir :

Si une association construit un projet en cours d'année, elle peut déposer un dossier de subvention qui sera instruit dans les deux mois. Il est préférable de prendre le temps d'expliquer le projet aux adjoints de référence (associations et secteur). L'équipe des élus aux finances émet un avis sur les risques et l'équilibre du projet présenté et proposent un montant de subvention cohérent (par exemple : sortie vélo du collège, rallye solidaire, atelier cirque).

Nos commerces

Nous avons la chance d'avoir des commerces de proximité de qualité, un marché deux fois par semaine. **Nous avons mis en place des rencontres et partenariat avec l'office de tourisme pour la promotion de nos commerces et hébergeurs.**



Auvers sur Oise Remercie les agents municipaux, les bénévoles et les partenaires

Les commerçants:

BOULANGERIE VANHANWE 01 30 36 70 21 • BOULANGERIE DES AULNAIES 01 30 36 71 65
BOUCHERIE D'AUVERS 01 30 36 71 06 • CAVAVIN 09 66 94 16 42 • CARREFOUR Contact 01 30 37 99 49
AUVERS FLEURS 01 30 36 72 88 • LE BALTO 01 30 36 70 33 • NUAGE DE SAVEURS 01 34 48 06 42
LES VIGNES D'AUVERS 01 75 81 01 74 • SOUS LE PORCHE 01 30 36 16 50 • LA SWANALEA 01 34 48 03 88
LA HALTE DE CHAPONVAL 01 30 36 12 72 • LE PANIER DE SOPHIE 01 30 28 06 31
LA MENARA 01 34 48 02 11 • LE CHEMIN DES PEINTRES 01 30 36 14 15
LE PALAIS D'AUVERS 01 30 36 17 99 • ELITE PIZZA 01 30 36 10 00

entreprises:

S.A. MONTI 01 30 32 28 05 • LECLERC SPORTS LOISIRS 01 30 34 29 00 • KILOUTOU 06 22 13 35 51
AUVELLEC 06 60 35 00 • HYGIENE DIFFUSION 06 23 81 49 41 • PUBLIPOINT 01 34 64 80 13
MENUISERIE VEXIN CONCEPT 06 08 18 92 54 • KAZAMID 06 07 60 17 01 et la ville d'ERAGNY

Retour en images

De nombreux événements sont organisés tout au long de l'année par la ville

Fête de la Musique



Feu d'artifice et bal du 13 juillet au parc des Sports



Marché de Noël



Fête de la Ville



Carnaval des écoles



Chasse aux œufs



Illuminations de Noël

Vous avez été très nombreux à nous féliciter pour les décorations de Noël et nous vous en remercions chaleureusement.



Événements organisés en partenariat avec les associations d'Auvers-sur-Oise

La Palette



Spectacle Téléthon



Salon du terroir



Marché de l'artisanat d'art



Salon de la BD



Van Disc



RÉALISATIONS

Démocratie locale et participation citoyenne

Le choix de la proximité à Auvers-sur-Oise

Associer tous les citoyens à la décision publique, créer du débat, apporter des expertises à chaque projet : voici l'aventure citoyenne, politique et humaine proposée par la municipalité d'Auvers-sur-Oise :

Magazine, permanences du Maire, ateliers, enquêtes, réunions publiques, cafés citoyens...

Les Auversois disposent de plusieurs outils pour donner leur avis et participer à la vie de la commune et à son évolution.

Les ateliers auversois : Auversois et élus se rencontrent pour échanger et élaborer des projets.

Les réunions publiques : 29 janvier (urbanisme)
Le Maire rencontre les administrés qui le souhaitent sur simple appel téléphonique au 01 30 36 60 81.

Nouveaux droits de l'opposition

L'opposition est essentielle pour la démocratie locale c'est pourquoi nous avons créé de nouveaux dispositifs :

- **Une salle est mise à disposition** tous les lundis de 9h à 12h pour les conseillers de l'opposition (à ce jour jamais utilisée !)

- **La tribune libre dans l'AUVERS MAG' est ouverte à tous les conseillers**

Un espace légal est réservé à l'expression de chacun des groupes politiques constitués au sein du conseil municipal. Les conseillers municipaux non affiliés à un groupe sont considérés comme appartenant au groupe des non-inscrits.

- **Commission de l'opposition**

Les listes ou colistiers du 1^{er} tour des élections municipales pourront organiser gratuitement une fois par semestre au Foyer des Anciens une soirée débat sans public cela afin de pouvoir proposer de nouvelles actions.

- **Autres lieux de rassemblement**

Le Foyer des anciens ou la Maison de l'île est gratuite une fois par an pour toutes les associations d'Auvers-sur-Oise.

Nouveau !

Café citoyen

Depuis 2 ans, Madame le Maire, entourée de ses adjoints invite les Auversois tous les 2 mois le dimanche de 10h à 13h à un café citoyen place de la Mairie.

Ce moment privilégié permet d'échanger sur des thèmes liés à la commune.



Prochain Café citoyen :
dimanche 25 septembre 2016 à 10h
place de la Mairie

La médiation

Une solution amiable aux conflits de voisinage!

La médiation est un mode amiable de prévention et de résolution des conflits. Le médiateur municipal est un bénévole qui intervient en cas de différends entre administrés. Son intervention est gratuite, sur simple demande.

Ni juge, ni arbitre, indépendant et neutre, le médiateur municipal est à la recherche de solutions équitables en écoutant chaque partie. Si vous faites appel à lui, il manifestera une écoute attentive à vos arguments et s'efforcera de trouver une solution adaptée et réaliste qui convienne aux deux parties.

Christophe Dufour a été désigné médiateur de la ville par le conseil municipal du mois de juin 2014 nous le remercions pour son investissement.

Pour prendre rendez-vous, contacter le cabinet du Maire : 01 30 36 60 81

Nous encourageons avec grand plaisir l'ensemble des fêtes de quartier de la ville, par tous les moyens possibles, autorisation de voirie, matériel, etc.



Petit déjeuner organisé par les habitants du quartier du Valhermeil pour les enfants au départ du bus scolaire. ▼

PROJETS

Développer notre service aux associations

- Promouvoir la vie associative.
- Accompagner et conseiller les associations sur le plan juridique.
- Faciliter l'organisation d'événements, d'échanges et de rencontres entre les associations.

Commerce et Artisanat

Dynamiser l'association UCAA (Union des Commerçants et Artisans Auversois) afin de créer un lien entre les différents acteurs de la ville en partenariat avec l'office de tourisme.

Vie des quartiers

Mise en place d'un référent, porte-parole des demandes des habitants d'un même quartier en lien avec l'équipe municipale et les services.

Prochaines réunions de quartier

- Valhermeil, Chaponval
30 septembre à 20h, école de Chaponval
- Rémy, Gachet
26 septembre 20h, école des Aulnaies
- Centre ville
27 septembre 20h, foyer des anciens
- Plateau
29 septembre 20h, gymnase Daubigny
- Cordeville, Montcel
28 septembre 20h, maison de l'île

Nouveau !

Signaler un problème aux services techniques

Les services techniques contribuent à embellir la commune pour la rendre plus agréable. Aidez nous à identifier les problèmes en nous envoyant vos photos ou demandes de petits travaux que vous avez repérés dans la ville (trous voirie, arbre mort, tags...) à

accueil.technique@ville-auverssursoise.fr

Solidarité



RÉALISATIONS

Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.)

Nos seniors à l'honneur

Répondre aux divers besoins des aîné(e)s constitue l'une des priorités de notre politique sociale. La Ville propose diverses prestations visant à lutter contre l'isolement des aîné(e)s, à promouvoir le « bien vieillir » ainsi qu'à développer la participation et la reconnaissance sociale des seniors. Activités diverses au Foyer des Anciens. (Jeux, Atelier Mémoire,...)

- Galette des rois, bûche de Noël.
- Repas annuel, colis de fin d'année.
- Fête champêtre

Actions quotidiennes ou ponctuelles

- Portage de repas à domicile (30 environ par jour),
- Voyage annuel
- Auvers Bus : Tous les Jedis matins (jour de marché) passage à domicile sur demande auprès du CCAS
- Plan canicule pendant les fortes chaleurs
- Semaine bleue : animations, ateliers, expositions, repas
- Aide administrative lors d'admission en maison de retraite ou pour toute demande d'aide sociale (APAH, obligation alimentaire...),
- Aide à domicile, cantine, participation vacances, aide juridique

Autres actions du CCAS

- RSA : 52 dossiers gérés par nos services (nous ne gérons que les dossiers « cëlibataire », les familles sont gérées par l'assistante sociale.)
- 7 décisions d'aides facultatives, 17 délibérations « aide facultative »
- APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie) : 27 dossiers l'an dernier
- Cartes Navigo (+65ans ou handicapés) : 30 l'an dernier.
- De nombreux dossiers d'obligation alimentaire...

Mise en place d'un Agenda d'Accessibilité Programmée (AD AP)

La Commune d'Auvers-sur-Oise a constitué un dossier de demande d'approbation d'un Agenda d'Accessibilité Programmée (AD AP) pour la mise en accessibilité de 19 Établissements Recevant du Public (ERP). Le Préfet du Val d'Oise a émis un avis favorable à la demande formulée par la Commune d'Auvers-sur-Oise. Les travaux de mise en accessibilité font l'objet d'une demande d'étalement sur 2 périodes de 3 ans soit 6 ans au total, à partir de l'année 2016.

Nouveau !



Nous améliorons notre politique sociale. Pour mieux répondre à vos besoins, le C.C.A.S a investi dans **un nouveau logiciel**.

Meilleure prise en compte de vos demandes

Nouveau !

Demande de logement social en ligne

Depuis le 1^{er} janvier 2016, il vous est possible d'enregistrer ou de prolonger vos demandes, directement sur internet.

www.demande-logement-social.gouv.fr

Il faut toutefois que votre enregistrement soit validé par le CCAS.



Auvers Bus, déjà 24 650 km au compteur !

La municipalité, dans le cadre du développement de sa politique en faveur des seniors via le C.C.A.S, facilite vos déplacements dans la ville en proposant un transport gratuit le jeudi matin. Cette nouvelle navette accessible aux personnes à mobilité réduite viendra vous chercher à votre domicile, selon l'accessibilité de la route, le jeudi matin uniquement sur réservation. Ce service s'adresse aux personnes de 65 ans et plus et/ou présentant un handicap. Nous vous informons que le service sera suspendu en cas d'intempérie et pendant les vacances scolaires.

Inscriptions jusqu'au mercredi 12h dernier délai



CCAS - Renseignements et contact ☎ 01 30 36 60 20 ou 01 30 36 60 86.

INFO : Attribution des logements sociaux

La question est souvent posée : comment et qui attribue ces logements ?

- Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) reçoit et traite toutes les demandes : 147 provenant d'Auversois, plus de 500 en tout.
- Lorsque un ou plusieurs logements sont libres à la location, qu'ils soient intégrés à un programme neuf, comme le 1 bis rue du Général de Gaulle, ou dans l'ancien, les bailleurs demandent au CCAS d'établir un tableau de candidats potentiels. Ce tableau doit comporter 3 familles par logement à louer.
- Le choix des familles est fait en réunion de pré-commission communale. Les critères sont les suivants : respect de la catégorie du logement (PLA),

PLUS, PLS), type du logement (T1 à T6), ancienneté de la demande. Tous les dossiers sont traités avec équité.

- Dernière étape : le bailleur social examine nos propositions en Commission d'Attribution des Logements (CAL). Le Maire Adjoint aux affaires sociales de la ville participe à ces commissions afin de défendre les demandes auversois.

Défendre certains dossiers n'est pas chose aisée, notamment en cas de dettes de loyers.

Important : Si vous avez des difficultés financières, continuez d'honorer votre bail car les bailleurs ne sont pas enclins à loger des personnes en situation d'impayés. Le CCAS vous orientera et vous conseillera pour le reste de vos charges.

En ce qui concerne les logements sociaux situés au 1 bis rue du Général de Gaulle, ce programme a pris énormément de retard. La livraison était prévue fin Juin 2016 avec des visites à compter du 4 juillet. La CAL aura lieu fin août.

Les 21 logements sont répartis de la manière suivante : 4 en contingent Mairie (à notre demande en septembre 2014 aucun logement réservé par l'ancienne municipalité!), 7 pour la Préfecture, 2 pour le Conseil Départemental et 8 pour le 1% patronal.

Les logements Préfecture sont attribués à un public en grande précarité, selon des critères établis par l'État. Seules exceptions : les victimes d'expulsions locatives et de violences sont relogées dans des établissements spécialisés, avec suivi social adapté.

Retour en images

Nos seniors en fête

Bûche de Noël, galette des rois, repas dansant, exposition et fête champêtre



Nouveau « Club des Aînés »

Après avoir reçu 152 réponses à notre sondage et 90 propositions pour changer le nom « Les Amis des Vieux », le nouveau nom de l'association voté en Assemblée Générale le 3 février 2016 est dorénavant le « **Club des Aînés** ».

Coups de cœur

Remise d'un chèque de 18 000 € pour un chien guide d'aveugle par le Lions'club.



Un défibrillateur d'une valeur de 1 500 euros offert à la ville (installé au foyer des anciens) par le Lions'club.

Collecte des jouets

En décembre 2016, une collecte de jouets en faveur des enfants défavorisés, a été organisée en partenariat avec la **Croix rouge de L'Isle-Adam** et l'**association Liberty-Jeep**. Grâce à la mobilisation des Auversois le convoi est reparti rempli de jouets. Rendez-vous à Noël prochain !



PROJETS

Un pôle solidarité

va voir le jour en septembre à la Maison de L'Île regroupant :

- le Centre Communal d'Action Social (CCAS)

- Assistante sociale

Permanence sur rendez-vous le jeudi matin. Contact : 01 30 39 61 80.

- Vestiaire « Les uns les autres »

Vous pouvez donner les vêtements dont vous n'avez plus usage, afin d'en faire profiter des personnes dans le besoin.

Contact : 01 30 36 75 25

- Secours populaire

Une antenne du Secours Populaire Français est implantée à Auvers-sur-Oise. 5 bénévoles distribuent des colis alimentaires aux familles les plus démunies de la commune. Contact : 06 31 79 68 11

Le Vestiaire et le Secours Populaire occupaient des locaux vétustes depuis des années, humidité, pas de réfrigérateur, attente dans le froid l'hiver, manque d'espace et de confidentialité, pas de parking.

Ces acteurs seront réunis sur un même lieu à la Maison de L'Île dans un espace plus grand, mieux adapté pour les personnes à mobilité réduite, avec de nombreuses places de parking et un accès livraison pour les camions. Une salle d'attente sera aménagée pour les familles afin qu'elles n'attendent plus au froid l'hiver. Des boissons et des jeux pour les enfants seront mis à disposition.

Nouveau !

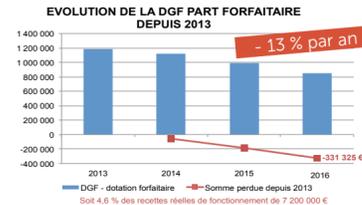
Un réseau de proximité solidaire de lutte contre l'isolement

Ce réseau va se mettre en place à l'initiative d'Auversois. Son but est d'impliquer les habitants dans le repérage des personnes isolées afin de les orienter vers le Centre Communal d'Action Sociale. Infos auprès du CCAS.

Déclaration impôts sur le revenu

Le CCAS va mettre en place prochainement une aide à la future déclaration en ligne en partenariat avec les services des impôts pour certains aînés et autres personnes ayant de grandes difficultés à se familiariser avec l'outil Internet.

Finances



s'apparente à la saignée du XVIII^e siècle dont on connaît les délétères effets durera. On le sait. Les conséquences sont que de très nombreuses communes ont augmenté l'impôt, parfois dans des proportions énormes jusqu'à 30%, ou fait payer aux familles les rythmes scolaires en plus des gardes périscolaires. D'autres n'arrivent plus à boucler leur budget, ou ne peuvent plus équilibrer leurs comptes. Nombreux sont les Maires prêts à rendre les clés de la gestion financière aux représentants de l'État qui ont provoqué cette situation. Annoncées à -5% par an, ce qui était déjà énorme, la **Dotations Globales Forfaitaires (DGF)** a dévié brutalement, en baisse de 13% par an. Pourtant, les comptes de l'État ne se redressent pas pour autant. Nos efforts sont hélas engloutis dans l'antimatière de la gestion de court terme...

DGF 2013 :	1 181 478 €
DGF 2014 :	1 125 244 €
DGF 2015 :	991 893 €
DGF 2016 :	850 153 €

Nouvelles réformes des rythmes scolaires : dépenses supplémentaires !

Dans le même temps, l'État engage, aux frais des communes, des réformes sensées remédier aux faiblesses du pays. Une de ces réformes a touché l'enseignement avec des nouveaux programmes et une amélioration de la qualité de l'accueil périscolaire des cycles 1 et 2 (maternelle et primaire).

La comparaison des compétences des écoliers des pays européens est alarmante pour les petits français, qui perdent des places dans le classement Pisa d'enquête en enquête. Le réforme choisie pour améliorer cette situation est d'imposer de nouveaux rythmes scolaires aux enfants et des activités.

Ces activités sont organisées et payées en majorité par les villes. Une aide pour le démarrage de notre projet a été versée les deux premières années. La caisse d'allocations familiales nous a également aidée car notre Projet Éducatif Territorial, très qualitatif, a été validé par la DASEN (Direction Académique des services de l'Éducation). **Les familles auversoises bénéficient de ce dispositif gratuitement.**

Une mauvaise surprise sociale nous attendait. En effet, la situation des animateurs était critique depuis des années. Payés la moitié du SMIC en moyenne et privés du 13^e mois des agents de la ville, la mise en place des rythmes a été l'occasion d'améliorer leur formation et leur statut. Cela nous a permis de toucher dès 2015 les aides de la Caisse d'Allocations Familiales, qui étaient bloquées du fait de non-conformités en matière de projet et d'encadrement.

Le contexte régional est très tendu

La Région, après avoir soutenu Auvers-sur-Oise en tant que pôle touristique par une subvention directe, a retiré ses aides en fonctionnement brutalement durant le mandat de nos prédécesseurs. Pour cofinancer les grands projets, la Région avait mis en place une mécanique administrative complexe et rigide : les contrats régionaux. Le principe est de planifier et

dimensionner, 5 ans à l'avance, les investissements significatifs dont une ville a besoin et de les assembler dans un bouquet d'opérations. La ville doit démontrer sa capacité à financer sa part pour que le projet soit accepté. Ce contrat implique l'accord d'une autre collectivité territoriale, le Conseil Départemental. En dehors de cette mécanique, des appels à projet ciblés sur les priorités régionales sont lancés tous les ans.

Le contrat régional 2012-2017 comprend plusieurs opérations d'envergure et engage la ville, par-delà le résultat des élections. Le projet et le prix de chaque opération a été globalement dimensionné et chiffré par l'ancienne municipalité. Les recettes que la ville avait promis d'apporter pour financer le contrat imposaient la vente de patrimoine communal pour un montant minimal de 400 000€... Enfin, il n'est pas possible de faire glisser des montants d'une opération sur une autre, car les collectivités ont voté un montant par opération qui ne peut plus varier qu'à la baisse. Les fiches ayant décrit les opérations étaient tenues, **les programmes étaient esquissés et peu réalistes, notamment en ce qui concerne la Mairie. Sa rénovation, son ravalement et sa mise en accessibilité pour les personnes handicapées avaient été chiffrés à 120 000€, chiffre indiqué dans le contrat régional. Une somme bien trop faible pour un patrimoine aussi symbolique, connu du monde entier.**

La rénovation de l'ancienne école Eugène Aubert devait engouffrer 586 800 €, soit trois fois plus pour un bâtiment de faible qualité architecturale pour quelques travaux de recloisonnement, d'isolation et de peinture.

A titre de comparaison, nous venons de rénover l'école de Chaponval, de refaire sa cour et de la doter d'un préau pour moins de 100 000€ !

Forts du succès des chantiers citoyens, nous avons donc voulu inverser les sommes dédiées à ces opérations et redimensionner le contrat. Malheureusement, toutes nos actions auprès de la Région ont été vaines. La gouvernance de la région vient de changer, mais les caisses sont vides, et cela impacte toutes les aides possibles.

Sans attendre, dès 2015, nous avons demandé l'aide de l'État (dotation d'équipement des territoires ruraux) pour nos projets de rénovation de la Mairie. Nous avons réussi à obtenir une prise en charge qui allègera la facture pour les Auversois.

Le Conseil Départemental est exsangue

Charges de personnel	179 426 €
Activités proposées	10 485 €
Coût supplémentaire	189 911 €
Participation de l'État	31 850 €
Charge nette communale	158 061 €

Soit 2,23 % des dépenses réelles de fonctionnement

Du fait de la crise, notre Conseil Départemental a vu dans le même temps augmenter ses dépenses sociales d'aide directe aux personnes (RSA), sans compensation par l'État. Cet effort pour soutenir les plus fragiles impose une gestion parcimonieuse des subventions. Les aides baissent, en montant et en pourcentage. Les dossiers de demande s'alourdissent.

Dans ce contexte, les villes d'un même territoire sont amenées à se concurrencer pour présenter des dossiers éligibles sur des opérations de moins en moins dotées (100 000€ au total pour l'appel à projets innovants en matière de tourisme en 2016). Que d'énergie perdue à expliquer, documenter, chiffrer, plutôt qu'à faire !

RÉALISATIONS

Apprendre à faire avec ce que nous avons dans nos poches, nos bras, nos cœurs et nos têtes, en pensant à ce dont notre ville et ses habitants ont vraiment besoin et à ce que nous laisserons à nos enfants.

Nos lignes directrices

Gérer mieux : stabilité des taux d'imposition, informatique performante, mutualisation des équipements, responsabilisation et transversalité, limitation de l'endettement

Exemple : En 2015, ce sont 209 618,63€ qui ont été économisés sur les charges générales de fonctionnement, soit 10% du budget voté

En 2016, nous avons voté contre les taux d'imposition de la communauté de communes Sausseron Impressionnistes, car ils sont plus élevés que ceux de l'ancienne communauté de communes de la Vallée de l'Oise et des Impressionnistes.

Acheter durable : utile, directement, au meilleur prix d'achat et coût d'utilisation.

Exemple : les extincteurs Dubernard, produits en France, garantis 20 ans ont été installés par une entreprise valdoisienne pour la mise en conformité des extincteurs de la ville en 2014

Récupérer et recycler : rechercher pour la ville des matériels d'occasion de bonne qualité, gratuits ou bon marché en sollicitant les Auversois et les entreprises locales

Exemple : l'équivalent de 20 000€ de matériels de bureau et de luminaires récupérés grâce à Air Liquide, au moment du déménagement de Saint-Ouen l'Aumône à Cergy Saint-Christophe.

Déployer citoyen : Auversois, élus et agents dans les chantiers citoyens, partenaires associatifs et entreprises mobilisées pour réparer et embellir le patrimoine auversois

Exemple : trois écoles Aulnaies, Vavasseur et Chaponval, le gymnase Bozon, le musée, le cimetière ont été embellis et rendus fonctionnels et accessibles par les Auversois. Les associations sont mobilisées pour cofinancer la rénovation de la toiture de l'église

Nos résultats

Nos nouvelles méthodes portent leurs fruits depuis deux ans pour financer les réalisations et les projets

Résultat de gestion

2014 :	735 148,87 €
2015 :	877 905,27 €

dont 199 234,89€ reporté pour permettre la liquidation du budget communal d'assainissement, soit 678 670,38€ net

Taux des 3 taxes inchangé
Taxe d'habitation : 17,83 %
Foncier bâti : 24,05 %
Foncier non bâti : 73,70 %

Ces résultats sont le fruit d'une gestion rigoureuse et de la traque au gaspi. Ils s'accompagnent de réalisations emblématiques pour notre ville : début de la rénovation de la toiture de l'église, rénovation de la Mairie, réparation des murs anciens, rénovation des écoles Aulnaies, Vavasseur et Chaponval et du gymnase Bozon. Tous les élus se mobilisent pour négocier, et acheter utile. La récupération issue des rénovations dans les bâtiments d'entreprises et les donateurs en matériels permettent de concentrer les moyens sur ce qui doit être acheté neuf. Les interventions des professionnels sont concentrées sur les opérations délicates demandant un haut niveau d'expertise, comme celles sur le patrimoine classé (toiture de l'église, sécurité incendie, rénovation de la Mairie).

Notre gestion, c'est aussi mettre le cap sur l'emploi public en particulier au service des enfants, du patrimoine et du développement de la notoriété de notre ville.

L'impact des nouveaux rythmes scolaires requiert plus de compétences et d'animateurs. C'est aussi le recrutement de personnel pour la reprise de l'office du tourisme, devenu dès 2016 un Service Public Autonome avec un budget propre, pour savoir vraiment ce que cela coûte et ce que cela rapporte tous les ans. C'est enfin le recrutement de maçons spécialisés dans la rénovation du patrimoine.

Ces emplois ont un coût, qu'il a fallu financer par des économies, sans prendre dans vos poches par l'impôt.

Salaires et charges :

En 2014 :	3 670 691,77 €
2015 :	3 985 097,62 €

soit + 8,6 %

Les efforts de ces nouveaux agents apportent des économies ou génèrent même directement des recettes. Ainsi, l'office du tourisme municipal génère des recettes qui financent totalement les emplois d'insertion créés à cette occasion :

Produit des services (cantine, garderies, tourisme...)

En 2014 : 600 574,21€
(la ville n'a pu reprendre la compétence touristique que durant l'été 2014)

En 2015 : 692 662,85€
soit + 15%

Les deux maçons réparent activement nos murs et nous avons pris l'habitude de les voir faire, au milieu des passants, leur bel ouvrage. Nous avons mobilisé tous les agents de la ville qui le pouvaient pour entretenir le patrimoine. Les travaux en régie ont donc augmenté et les projets vont bon train, le plus souvent avec une participation active des élus sur le terrain, au cœur de l'action :

Travaux en régie

En 2014 :	46 809,71€
En 2015 :	79 701,12€

+70%

En un an, les nouveaux agents ont généré presque 100 000€ de recettes directes, et épargné le recours à des entreprises sur les travaux de rénovation.

Pourquoi faut-il mieux gérer ? Les clés pour aller plus loin

Un nouveau monde émerge pour les collectivités territoriales. Il plus économe et plus responsable du denier public. Il fait changer toute la pratique, et requiert de nos agents qu'ils rendent le service attendu par les Auversois avec le souci de la performance en matière de dépense d'argent public.

Les finances nationales sont en crise

La France doit redresser ses comptes. Le déficit atteint une année de PIB, et représente un montant équivalent à la totalité de l'épargne de précaution des français en assurance vie. L'État a choisi de mettre à contribution les contribuables des classes moyennes et supérieures, et imposé un effort aux communes sous la forme d'une ponction pour le redressement national. Cette ponction s'opère par diminution de la dotation globale de fonctionnement. Elle a été planifiée sur 4 ans. Elle change les équilibres et requiert que les communes deviennent très vite plus économes et trouvent de nouvelles ressources. Cette mécanique est implacable et violente. Elle est dénoncée par l'union des Maires, à gauche comme à droite. Ce régime provisoire qui

PROJETS

Les Auversois sont touchés par la crise et payent déjà de lourds impôts locaux.

Nous avons promis de ne pas augmenter les taux d'imposition. Malgré les décisions drastiques et brutales de l'État, nous voulons tenir cette promesse.

Depuis le début de notre mandat, nous rénovons donc l'approche budgétaire et financière.

Impliquer chaque élu et chaque agent de la commune dans la gestion responsable, mobiliser les citoyens dans l'action et les entreprises citoyennes dans le don, utiliser les aides à leur juste mesure en fonction de nos projets est la base de notre action financière. Les résultats sont là, salués par les représentants de la Direction des Finances Publiques.

Les équilibres financiers entre la commune et la communauté de communes Sausseron Impressionnistes (CCSI) sont en discussion

Symbole technocratique, la loi MAPTAM qui vise à fabriquer des territoires de plus en plus grands autour de Paris (ce qui limitera l'action des communes et des départements), a conduit le Préfet à deux décisions majeures :

- Faire éclater la communauté de communes de la vallée de l'Oise et des Impressionnistes en faisant fi de ses projets et réalisations
- Nous rattacher à la Communauté de communes Sausseron-Impressionnistes.

Les équilibres humains et financiers sont rompus, et toute la complexe mécanique des transferts de charges, des attributions de compensation et des taxes additionnelles s'est enclenchée depuis lors.

Premier impact : l'augmentation des impôts 2016 pour les Auversois, du fait de la taxe additionnelle communautaire, qui avait été fortement augmentée en 2015 par la communauté de communes du Sausseron en prévision de l'arrivée des trois communes rattachées. Tout cela pour contribuer aux dépenses de petite enfance, qui tardent à être engagées puisque la crèche n'a pas été ouverte au 1^{er} janvier 2016.

Deuxième impact : la CCSI est aussi riche en valeur économique que l'ancienne CCVOI. Ses communes seront donc taxées en 2016 de 501 973€ pour aider les intercommunalités pauvres. Les calculs administratifs pour ce fonds de péréquation intercommunal (FPIC) imputeraient 161 006€ à Auvers-sur-Oise dès 2016. C'est une augmentation de 400% d'une taxe qui était payée directement par la CCVOI précédemment pour les trois communes entrant dans la CCSI. Lors du conseil communautaire du 19 juillet, la prise en charge du FPIC a été votée par la CCSI. **Troisième impact :** l'évaluation des charges transférées à la CCSI (ex : petite enfance, périscolaire...) est à peine entamée. Elle fixera les équilibres pour ces années et sera l'objet de négociations.

Les impacts financiers de cet éclatement ne sont donc pas encore connus. Ce n'est qu'à la fin de ce processus que nous pourrions vérifier que l'équation est soutenable pour notre ville. Dans ce contexte, notre gestion a été prudentielle. Elle a consisté à garder en réserve le montant récupéré dans le divorce avec la CCVOI, pour l'investir dans du foncier en prenant la maîtrise du terrain des Perruchets sur le plateau pour permettre de maîtriser et réaliser les projets promis lors de notre élection.

Urbanisme



Informations

Risque usine des eaux Méry-sur-Oise



L'usine des eaux de Méry-sur-Oise est une installation classée pour la protection de l'environnement par arrêté préfectoral. Dans la continuité des analyses menées depuis 2010, de nouvelles études de risques récentes ont été menées par l'exploitant et ont confirmé que, malgré une diminution de la consommation d'hypochlorite de sodium, le site pouvait présenter un risque dans des circonstances déterminées.

La commune a obtenu des informations sous la forme d'un Porter à Connaissance établi par Monsieur le Préfet de Département le 8 octobre 2015. Ce document distingue 3 secteurs concentriques pour lesquels des restrictions en termes d'urbanisme sont imposées. Il est disponible sur notre site internet et au service urbanisme.

Après de nombreuses tractations, nous avons obtenu de la Préfecture et des services de l'Etat que se tienne une réunion publique à la Maison de l'Île le 20 avril 2016 pour informer les Auversois de la nature des risques.

Un Plan Particulier d'Intervention à destination des habitants est en cours. Un exercice d'alerte dans les établissements scolaires a eu lieu le 17 juin dernier à Méry-sur-Oise et Auvers-sur-Oise.

Le Préfet du Val d'Oise et le Président du SEDIF nous ont informés qu'une solution technique de protection est en cours et sera mise en place dès la fin de l'année.

▼ Nos projets bloqués par le Porter à Connaissance du Préfet en date du 8 octobre 2015

Voir info sur le site de la ville : www.ville-auverssuroise.fr

Réhabilitation de l'ancienne école Eugène Aubert (future médiathèque)



10 logements rue du Pois



Ancien cabinet du docteur Le Queignec 23 rue du Pois

Aire de jeux Parc Van Gogh

La structure de jeux du centre-ville a dû être fermée puis démontée suite au contrôle par un expert le 18/09/2015. La structure avait de nombreux éléments à changer (toits, filet, panneau à grimper, plancher) et n'était plus conforme depuis 2009. **Notre projet de construction d'aire de jeux dans le parc Van Gogh est bloqué par le Porter à Connaissance du Préfet. Nous espérons une réalisation en 2017.**



Implantation de la future aire de jeux parc Van Gogh

Rappels

Inondations : prévenir plutôt que guérir

Quelques gestes réglementaires ou de bon sens pour les habitants de bord de l'Oise

- Nettoyer les rus et ravines : ils guident naturellement l'eau vers le fleuve (qu'ils figurent ou non sur le cadastre ou le titre de propriété...)
- Ne pas remblayer même pour avoir une jolie pelouse à l'anglaise ou mettre le terrain au niveau de la maison
- Ne pas couper les arbres : leur préférer la plantation d'espèces connues pour absorber l'eau des terrains
- Ne pas imperméabiliser les sols par des revêtements étanches : des matériaux adaptés permettent d'avoir de très jolies allées et terrasses tout en laissant l'eau pénétrer dans le sol.

Notre service technique, notre service urbanisme et les élus sont à votre disposition pour tous conseils et appuis techniques.



RÉALISATIONS

Plan Local d'Urbanisme (PLU)

A notre arrivée, Auvers-sur-Oise était la seule commune des environs à n'avoir toujours pas de PLU. Toutes ses voisines en étaient pourvues depuis plusieurs années... Nous avons réalisé un document fidèle à notre philosophie de développement urbain : privilégier les espaces verts, permettre une densification maîtrisée des zones construites, protéger les zones agricoles de l'urbanisation (classement du terrain derrière le Mont Fleury en zone agricole), veiller à l'équilibre naturel fragile (non imperméabilisation des sols...), préserver le paysage de la ville (hauteur des bâtiments, emprises au sol, taille des jardins...).

Les cabanes de petites tailles sont aujourd'hui autorisées sur presque tout le territoire, le bois du Valhermeil est maintenant classé en zone naturelle boisée.



Bois du Valhermeil classé
Annulation du projet de construction de 38 logements

Un des principaux changements entre le POS et le PLU est la suppression du Coefficient d'Occupation des Sols (COS) et de la taille minimale des parcelles. Notre PLU se soumet aux contraintes auxquelles on ne peut échapper mais nous l'avons conçu de façon à densifier notre territoire urbanisé sans en modifier l'allure générale ni le paysage.

Diviser et construire sera possible comme le veut la loi, qu'il s'agisse de logements sociaux ou privés, grâce à de petits programmes de qualité, bien intégrés et à la réhabilitation de vieilles bâtisses.

Tous nos quartiers protégés

Conformément à nos engagements, tous les gros projets que nous considérons inadaptés à notre paysage sont gelés : bois du Valhermeil, plateau (récession des terrains des Perruchets de l'ancienne intercommunalité à la ville), rue de Pontoise, rue Eugène Lefebvre, rue du Pois...

Pas d'urbanisation sur le terrain au-dessus du Montfleury protégé en zone agricole



ÉCO QUARTIER (terrain des Perruchets) : 95 appartements dont 60 logements sociaux (270 habitants, 120 voitures) - 1 Parc d'activités - 1 Hôtel
Projet architectural rejeté



Ancien cabinet du docteur Le Queignec - 23 rue du Pois
Projet architectural rejeté

Nouveau 2016 ! Création d'une mission locale « Labellisation UNESCO »



Les lieux emblématiques d'Auvers-sur-Oise, cimetière, périmètre de l'église, chemin des peintres.

Afin de protéger notre patrimoine architectural et historique, nous avons mis en place une mission locale pour valoriser et labelliser (UNESCO) les lieux

Droit de préemption de la ville pour les commerces

La commune peut désormais exercer un droit de regard sur toutes les ventes de commerces. Un outil de base qui manquait aux services municipaux et dont nous avons doté la ville.

A votre service

Permanences et conseils gratuits pour tous sont mis en place un architecte diplômé d'État est votre disposition. À notre arrivée, nous avons signé une convention avec le Conseil d'Architecture, Urbanisme et Environnement (CAUE) du Val d'Oise. Une fois par mois, tout Auversois peut être conseillé par un architecte du CAUE de Pontoise sur un projet concernant son habitation (agrandissement, élévation, clôture, aménagement des combles...) avant de déposer un permis de construire ou une déclaration préalable, ou après un refus afin de remanier le dossier. Les rendez-vous sont à prendre en mairie.

Service urbanisme,
14 rue du Pois - 01 30 36 60 93

Le service est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 16h45.



PROJETS

École Eugène Aubert

Réhabiliter le bâtiment pour installer les services publics administratifs et culturels (Médiathèque) : mutualiser pour économiser. L'appel d'offres sera lancé dès que le Porter à Connaissance du Préfet sera caduque.

Transformer notre ZPPAUP (Zones de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager) en AVAP (Aires de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine)

Le 9 juillet 2015 la Commission Régionale du Patrimoine et des Sites s'est prononcée favorablement à l'unanimité sur le projet de notre future AVAP.

A ce jour notre dossier d'AVAP est bloqué en raison du nouveau projet de loi « création, architecture et patrimoine » nous attendons les directives du ministère de la culture.

Terrain des Perruchets

Terrain racheté à la CCVOI par la commune - Projet de Maison de retraite et cabinet médical.



Terrain des Perruchets racheté à la CCVOI par la commune
Projet de Maison de retraite et cabinet médical.

Intercommunalité

Comme promis, nous garderons notre indépendance en matière d'autorisations d'urbanisme.

Dans le cadre de notre arrivée dans la nouvelle intercommunalité Sausseron Impressionnistes nous avons veillé à conserver le droit d'instruction des autorisations d'urbanisme et toute notre autonomie.

Enfance



RÉALISATIONS

Actions prioritaires

Ouverture d'un centre de loisirs 3-6 ans depuis septembre 2014

Préoccupés par des dizaines d'enfants de 3 à 6 ans qui ne pouvaient être accueillis au centre de loisirs, nous avons ouvert un nouveau centre loisirs de 65 places dédié aux tout-petits dans le groupe scolaire Vavasasseur.

Désormais 2 centres de loisirs à votre disposition : fini les listes d'attente !

Aulnaies enfants de 7 à 11 ans (85 places)
Vavasasseur enfants de 3 à 6 ans (65 places)
Places disponibles inscriptions au 01 30 36 00 17



Été 2016

Une programmation diverse et variée d'activités et de sorties : parc d'Astérix, zoo de Thoiry, parc de Sherwood et parc des félins. Mini-séjours de 3 jours au camping de Nesles-la-Vallée ont été proposés aux élémentaires. Ils s'y sont rendus en vélo comme de vrais champions et ont pu ainsi pendant 3 jours profiter de différentes activités, tout en apprenant à vivre ensemble en partageant les tâches de la vie quotidienne au grand air.

De nombreuses nouvelles activités !

Atelier décoration



L'âne Gaston

Visite de l'âne Gaston au centre de loisirs Vavasasseur 3-6 ans.



Nouvelles Activités Péri-scolaires (N.A.P)

Conformément au décret du gouvernement relatif aux nouveaux rythmes scolaires, une semaine scolaire de 4, 5 jours, incluant le mercredi matin, et de nouveaux horaires ont été mis en place. La D.A.S.E.N. (Direction Académique des Services de l'Éducation) nous a imposé son calendrier et de nouveaux horaires.

Les N.A.P. (Nouvelles Activités Péri-scolaires) sont prises en charge gratuitement pour les familles et sont réparties quotidiennement sur le temps méridien pour une durée de 2h15. Diverses activités (sportives, culinaires, bricolage, de récupération, musicales et ludiques) sont proposées aux enfants.

Les professeurs, atsems, animateurs, éducateurs

sportifs, et artistes animent avec enthousiasme ces activités. Les équipes établissent des plannings d'activités qui sont régulièrement renouvelés (des cycles nouveaux sont proposés entre chaque période de vacances scolaires) et se veulent innovants.

Projet Éducatif Territorial P.E.D.T.

Le projet éducatif territorial (PEDT), mentionné à l'article D. 521-12 du code de l'éducation, formalise une démarche permettant aux collectivités territoriales volontaires de proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école, organisant ainsi, dans le respect des compétences de chacun, la complémentarité des temps éducatifs.

Le PEDT élaboré par la commune est suivi et évalué tout au long de l'année par un comité de suivi du PEDT mis en place sous le contrôle de l'inspecteur de l'éducation Nationale, composé à parité de parents, d'enseignants, d'élus et d'agents municipaux. Ce comité se réunit plusieurs fois par an afin de suivre l'évolution et échanger sur les interrogations de l'ensemble des acteurs au regard des objectifs fixés par l'Éducation Nationale et la Ville dans le cadre du Projet Éducatif De Territoire.

Dans le cadre de ce PEDT, les activités périscolaires se déroulent par séances de 45 minutes pendant la pause méridienne les lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Par ailleurs, le PEDT offre la garantie de la mise en place d'activités périscolaires de qualité à destination d'un maximum d'enfants. Ce dispositif permet de bénéficier de différentes subventions de la Caisse d'Allocations Familiales qui s'ajoutent à l'aide forfaitaire de 50 € par élève et par an versée par l'État à toutes les communes qui mettent en œuvre les nouveaux rythmes et organisent des activités périscolaires dans le cadre d'un PEDT :

- L'Aide Spécifique Rythmes Éducatifs (ASRE) de 56 € par an et par enfant,
- La prestation de service Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) de 0,52€ par heure et par enfant.

Ces aides permettent de limiter le coût important lié à la mise en œuvre des NAP et d'offrir à toutes les familles auversoises un dispositif de qualité totalement gratuit.

RÉALISATIONS

Rénover et embellir nos écoles

En 2014 nous avons fait un état des lieux de nos écoles le bilan fut bien triste ! Un plan de rénovation a été mis en place pour toute la durée du mandat.

Les travaux sont effectués par les services municipaux, les entreprises et les bénévoles auversois

Vavasasseur 2014

Rénovations : cantine, laboratoire de préparation des repas, salle des maîtres, bureau de direction, salle de restauration des institutrices, salle informatique, rénovation mobilier de la cour, local à poubelles déplacé.



Salle des maîtres



Bâtiment cantine



Classe

Vavasasseur 2016

2 classes repeintes



Chaponval 2015

Peinture : préau, classes, sanitaires et entrée de l'école.
Réfection totale de l'enrobé de la cour.



Préau



Classe



Cour



Création d'un préau Métallique pendant les vacances de Pâques 2016

Aulnaies 2016

Maternelle : réfection de la cantine, rénovation d'une classe (dalles de plafond changées, nouveaux luminaires, réfection des peintures).

Elémentaire : 4 classes rénovées (dalles de plafond changées, nouveaux luminaires, réfection des peintures). Création de 2 sanitaires PMR, 1 bibliothèque et une salle informatique. Rénovation des peintures extérieures.



Nouveau !

Nous encourageons nos enfants tout au long de leur vie scolaire

Distribution de petits livres pour chaque élève qui rentre au CP



Remise d'un dictionnaire à chaque élève de CM2 qui rentre en 6^e



Nouveau !

Cross des écoles

Depuis 2 ans, le cross des écoles est organisé dans le parc des sports un jour de semaine, cela afin que chaque enfant puisse participer et repartir avec sa médaille. Bravo à nos graines de champions !



Nouveau !

Caisse des écoles

La ville propose à la Caisse des écoles de mettre à disposition un stand sur l'ensemble des fêtes communales : marché de Noël, carnaval, 13 juillet... Ces actions permettent aux écoles de réaliser des recettes afin de financer en partie leurs projets.

Pour encadrer les voyages la ville propose :

- le service d'animateurs qui connaissent bien les enfants
- Des tarifs transport à bas prix.



Projets d'investissements votés pour 2016 (budget ville) :

Achat de vélos pour l'école maternelle des Aulnaies



Afin de répondre aux différentes interrogations concernant le fonctionnement de la Caisse des Ecoles, voici quelques réponses.

Ce n'est ni une association loi de 1901 ni un service purement municipal mais un établissement public rattaché à la collectivité territoriale.

Son but est d'animer les activités des différentes écoles en lien avec les parents d'élèves.

Elle entreprend en général toutes les actions d'aide et de soutien aux écoles publiques dans tous les domaines de la vie scolaire.

Elle assure en partie le financement des coopératives scolaires.

Financement :

- Subvention municipale annuelle : 17€ par enfant
- Cotisations par an
- Dons



Retour en images

Kermesses et spectacles des écoles.

Les agents du service technique sont mis à disposition ainsi que les salles et le matériel de la ville



Spectacle de fin d'année, école élémentaire des Aulnaies



Spectacle de fin d'année, école élémentaire Chaponval



Spectacle de fin d'année, école maternelle des Aulnaies



Kermesse des écoles de l'école Vavasœur

Prix éducation citoyenne

Le 3 juin 2015 une cérémonie de remise des prix de l'Éducation citoyenne a eu lieu à la Préfecture du Val d'Oise. Deux classes auversoises ont reçu ce prix :

- La classe de Mme Anne Pieprzownik, directrice de l'école de Chaponval et ses élèves
- La classe de Mme Durant, institutrice de l'école de Vavasœur et ses élèves



Remises du diplôme « Théo le Gendarme »

La Gendarmerie nationale était présente dans l'école de Chaponval (seule école du Val-d'Oise sélectionnée) en juin 2015 pour remettre les diplômes aux élèves. Une action en matière de prévention

de la délinquance plus particulièrement pour sensibiliser les jeunes sur des thèmes aussi variés que la sécurité routière, les dangers liés à la consommation de stupéfiants ou les dangers d'internet.



PROJETS

Poursuite rénovation des écoles

- Sécurisation des entrées des écoles
- Aménagement d'une salle commune dans le préau de l'école Vavasœur
- Aires de jeux pour les maternelles Vavasœur (un toboggan, et deux ressorts à bascule)
- Rénovation totale de l'école maternelle des Aulnaies
- Restructuration totale de la cour de l'école élémentaire des Aulnaies ▼



Modernisation informatique

Un plan de modernisation informatique est mis en place. Avec l'aide d'un Auversois bénévole M. Rotru (professionnel à la retraite) nous avons pu faire un diagnostic complet de nos systèmes. Grâce à un don d'un Auversois, qui nous a permis de récupérer de nombreux ordinateurs, l'ensemble de nos écoles sera équipé prochainement !

Marquage des cours d'école



Nous avons fait l'acquisition d'une machine à tracer, quatre agents ont été formés à l'utilisation, cet achat nous permet une économie d'environ 10.000 € par an. A ce jour nous avons tracé la cour de l'école de Vavasœur. L'ensemble des cours seront tracés d'ici la fin de l'année.

Ouverture d'une classe

Afin que les enfants ne soient pas en surnombre, une classe sera ouverte dès septembre 2016 à l'école élémentaire de Vavasœur.

Nouveau !

Encouragement de la ville pour l'ouverture cet automne d'une micro crèche « la vallée des loupiots » au 23 bis rue François Mitterrand.

Aire de jeux du parc Van Gogh

Voir article page 21



Jeunesse

RÉALISATIONS

Du nouveau pour nos jeunes

Programmes à l'espace jeunes 11-17 ans



Nouvelles activités dédiées aux 11/17 ans organisées chaque mercredi et samedi après-midi.
 Activités sportives le 1^{er} samedi de chaque mois
 Une planification durant les vacances scolaires proposant des sorties, de nombreuses activités et des mini-séjours.
 Service Jeunesse - 1, rue Roger Tagliana
 ☎ 01 34 48 01 64 ✉ jeunesse@ville-auverssurroise.fr

Été 2016

Cet été, la ville d'Auvers-sur-Oise a proposé différentes destinations et thématiques pour les enfants et les jeunes Auversois. L'ensemble de ces séjours se sont déroulés au cours du mois de juillet.

4 destinations différentes pour des tranches d'âges allant de 6 à 17 ans :

- l'Espagne pour les jeunes de 15/17 ans avec la visite de Barcelone
- Vars (Hautes Alpes) pour les 12/14 ans avec une thématique « dynamique altitude »
- Charente-Maritime pour les 6/12 ans avec la découverte des activités nautiques, et de la région
- Graçay (Cher) pour les 6/12 ans, petit séjour autour de l'écologie d'une durée d'une semaine pour une première expérience en centre de vacances loin de Papa et de Maman.



Ces séjours ont été choisis pour leur diversité tout en veillant au respect de la réglementation imposée par la D.D.C.S (Direction Départementale de la Cohésion Sociale).
 D'autres séjours seront proposés pour l'été 2017 avec de nouvelles destinations et thématiques.

Nouveau !



Foot en salle, Boom à chaque vacances, projection de match de football.
 Partenariat avec le cinéma Le Conti de L'Isle-Adam (100 places offertes)
 Installation d'un directeur permanent, et des animateurs

venant compléter l'équipe les mercredi, samedi après-midi et durant les vacances scolaires.
 Cette année nous avons investi dans du matériel : vidéoprojecteur, table de mixage numérique, go pro, tablette numérique, ordinateurs, enceintes bluetooth.

Permanence collège

Le service jeunesse propose une fois par semaine des permanences au sein du collège Daubigny encadrées par un animateur de la ville et le surveillant au collège. Les jeunes peuvent venir jouer à des jeux de société, mais aussi nous donner des idées d'activités, de sorties et/ou de mini séjours... ou tout simplement discuter! Ces rencontres sont l'occasion de mieux connaître et répondre aux attentes de nos jeunes.

Devenez artiste de cirque !

Encouragée par la ville (subvention), la compagnie des Matatchines organise **tous les samedis de 14h à 16h** au gymnase Charles Bozon un atelier cirque pour les jeunes de 10 à 15 ans (jonglerie, monocycle, équilibre, expression...).



Notre volonté est de transmettre les techniques circassiennes et les arts de rue aux jeunes Auversois ainsi que de valoriser ces pratiques artistiques en plein essor. Nombre de places limitées.
 N'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements !
 ☎ 01 34 43 81 78



RÉALISATIONS

Nouveau !



PROJET BAFA

Depuis 2014, un BAFA CITOYEN est organisé et financé chaque année pour nos jeunes Auversois.

En contrepartie, les jeunes Auversois inscrits à ces stages de formation devront **obligatoirement** participer aux chantiers citoyens de la ville.

Conditions à remplir

- ▶ Avoir 17 ans révolus le 1^{er} jour du stage.
- ▶ S'engager dans le cursus de la formation (au total 3 stages)
- 1^{er} stage (formation générale)
- 2^e stage (stage pratique)
- 3^e stage (stage d'approfondissement)

Nouveau !

La ville souhaite donner sa chance aux jeunes en recherche d'emploi.

La municipalité s'engage à accompagner un jeune de moins de 25 ans dans le cadre d'une convention de Service civique.

Ce volontaire s'investit aux côtés de nos services pour accomplir des missions prioritaires dans certains domaines, pour une durée de 6 mois à 12 mois (indemnité mensuelle).

C'est également l'opportunité de développer ou d'acquérir de nouvelles compétences. **Favoriser l'insertion et la réinsertion professionnelle, l'accompagnement dans un premier emploi !**

La ville privilégie les contrats aidés (CUI-CAE) pour renforcer ses équipes et permettre ainsi aux personnes sans emploi de reprendre ou de démarrer une activité professionnelle.

Établi pour une durée déterminée de 6 à 24 mois, ce contrat permet à la personne embauchée de bénéficier d'un accompagnement par un tuteur et d'une formation professionnelle.

Nouveau !

Nos diplômés à l'honneur

Un bon FNAC est offert chaque année par Madame le Maire à tous les Auversois lauréats du brevet du collège et à tous les diplômés du baccalauréat.

Un pot des diplômés est organisé en Mairie à cette occasion.



Remise brevet des collèges

PROJETS

Création d'un atelier « Bouge Ta Ville »

Nous invitons les jeunes à se mobiliser pour faire des propositions de projets, d'actions et nous informer de leurs attentes ou nous faire remonter les dysfonctionnements et manques.

Contact : jeunesse@ville-auverssurroise.fr

Création et aménagement d'un espace pour les jeunes aux bords de l'Oise

(Reconstruction de l'amphithéâtre)



Projet de mise en place d'un bloc city sport

(parc des sports)



Création d'un studio images et son



Sport et loisirs



RÉALISATIONS

Une campagne de rénovations des équipements sportifs a été lancée en 2014, à ce jour nous avons rénové :

Parc des Sports

- Rénovation des peintures (vestiaires, toilettes et bureau du football club).



- Création d'une infirmerie (accessibilité au défibrillateur).
- Retravaçage et nettoyage haute pression de la piste d'athlétisme.



- Aménagement du terrain jouxtant le parc des sports en aire d'entraînement et de jeux.

Réfection totale du sol du Gymnase Daubigny

Voir article grands travaux page 5



Coup de jeune au gymnase Bozon

Voir article grands travaux page 5



Office municipal des sports

Le sport est à l'honneur à Auvers-sur-Oise : une vingtaine d'associations de sports et loisirs sont regroupées au sein de l'OMS. L'idée de l'office municipal des sports est de permettre aux associations de mutualiser leurs moyens, de s'entraider et de connaître les besoins de chacun (locaux, matériel...).

A Auvers-sur-Oise, nous avons la chance de pouvoir proposer de multiples activités sportives pour tous les âges. De nombreuses associations sont présentes dans différentes compétitions de haut niveau local, régional ou national.

Ces 2 dernières années de nouvelles associations sportives ont vu le jour : volley, badminton, boxe française, des créneaux horaires dans les gymnases et salles ont été mis en place. L'association ELAN VITAL et GSA ont pu lancer de nouvelles activités le soir dans les préaux du groupe scolaire des Aulnaies.

Bravo à nos clubs sportifs qui ont fait briller Auvers !

Retour en images

Nos champions à l'honneur

Nous félicitons l'ensemble des clubs qui ont fait briller Auvers-sur-Oise dans notre département, notre région, en France et à l'international

Un club d'ambassadeurs de nos champions a été créé. Tous ont reçu la médaille des sports de la ville et portent désormais les couleurs d'Auvers-sur-Oise lors de leurs déplacements.

Un grand bravo à nos champions !



Nos événements



ADAJ



GSA (gala de danse des 40 ans du gymnase Bozon)



Auversion Rythme



Cross d'Auvers



Jeux Olympiques



Tournoi des impressionnistes

PROJETS

Construction d'un dojo



Terrain de foot en herbe



Parcours sportif aux abords de la Maison de l'Île



Club house multidisciplinaire

Culture - Tourisme



RÉALISATIONS

Auvers-sur-Oise c'est :

1 office de tourisme, 1 saison culturelle et touristique annuelle (6 mois d'expositions et d'événements dans toute la ville), 2 festivals de musiques (JAFO et le Festival d'Auvers-sur-Oise), 1 festival de films d'animations (Images par Images), 1 programmation jazz mensuelle en partenariat (Auvers-Jazz), 1 musée municipal (musée Daubigny), 1 Maison des Illustres (maison-atelier de Daubigny), 1 galerie municipale d'art contemporain, des ateliers de pratiques artistiques dans toutes les écoles (400 élèves concernés), 1 collectif d'artistes plasticiens (le GRAPs), 5 sites culturels partenaires

Avec 7000 habitants pour 250 000 visiteurs, vos élus, avec les équipes de la Direction de l'action culturelle et de votre Office de tourisme, s'emploient avec passion à relever deux défis :

- Satisfaire nos 250 000 visiteurs annuels attirés par l'image mythique de Van Gogh en quête d'excellence !
- Répondre à vos attentes et vous surprendre avec cette même excellence !

Ce sont ces défis que notre politique culturelle a voulu relever en privilégiant les droits culturels de chacun. Mise en œuvre dès le printemps 2014, elle s'articule autour de cinq axes prioritaires :

Élargissement des publics bénéficiaires

400 écoliers au lieu de 200 précédemment bénéficient aujourd'hui des ateliers artistiques,



Mise en accessibilité du rez-de-chaussée du Musée Daubigny pour les personnes à mobilité réduite et aménagement de toilettes publiques PMR,

Événements culturels gratuits pour les Auversois :

- Expositions à la Galerie Municipale d'Art Contemporain,
- Nuit européenne des Musées au Musée Daubigny, concerts et spectacles,



- Visites commentées et ateliers gratuits pour les enfants des écoles auversois au Musée,
- Projection en plein air du film «Lust for Life»
- 2 Installations et créations numériques de l'artiste François Vogel à l'Office de tourisme,
- Accès gratuit aux concerts et spectacles associatifs réservés aux usagers des services du CCAS, sur demande et dans la limite des places disponibles,



Politique tarifaire spéciale au Musée Daubigny de 2€ réservée aux Auversois et habitants de notre nouvelle communauté de communes,

Politique tarifaire spéciale pour les Auversois au Château sous l'impulsion de la municipalité : une entrée offerte pour une entrée achetée pour tous les Auversois accompagnés d'une personne non auversoise.



Diversification des propositions culturelles et artistiques

Si les **arts plastiques** sont toujours largement présents dans les actions de médiation, la pratique amateur et la création, de nouvelles disciplines novatrices ont émergé ou ont été étendues sous l'impulsion de la Direction de l'action culturelle (DAC) :

- les **arts vivants** et les **arts visuels** à l'école, au collège et dans les associations : musique, théâtre, cirque, arts de la rue, photo et film d'animation,
 - les **arts numériques** avec deux créations de l'artiste en résidence François Vogel à l'office de tourisme.
- La synergie entre la direction de l'action culturelle, l'office de tourisme, la vie associative, la Jeunesse et les associations ont permis la création de deux nouveaux événements cette année :
- la fête de l'Oise le 1^{er} mai,
 - la journée peinture sur le motif le 28 mai.



RÉALISATIONS

Autre nouveauté, la ville s'investit résolument dans la création et la production artistique au Musée Daubigny avec la **création musicale de Françoise et Pierre Feyler**, compositeurs et musiciens auversois en 2015, et cette année la création **Jazz Ô Corps** avec l'Atelier A Corps Danse et le saxophoniste virtuose Francesco Bearzatti, et bien sûr les **créations numériques de François Vogel** citées précédemment.

Valorisation de nos artistes contemporains

Nous nous étions engagés à valoriser les artistes auversois. Nous avons vu précédemment qu'en deux ans seulement, la ville a multiplié leurs interventions dans l'éducation artistique, la création et la production artistique, dans des disciplines novatrices et diversifiées. Une nouvelle étape a été franchie cette année avec la création du collectif d'artistes auversois **GRAP'S** toujours sous l'impulsion de la Ville. Vous avez pu dès avril 2016 découvrir leur toute première exposition à la Galerie Municipale d'Art Contemporain. Soutenu par la ville et en coordination avec la Direction de l'action culturelle, le GRAP'S organisera à la Galerie : expositions, conférences et tout événement vous permettant de rencontrer les artistes et leurs œuvres. Le GRAP'S a pu bénéficier d'une très belle communication dans le dossier de presse de la saison culturelle 2016.

Développement de grands projets culturels avec des partenaires publics et privés, nationaux et internationaux

Depuis la saison culturelle 2014 **Sur les pas de Van Gogh**, une **co-construction** est engagée entre la ville qui gère le **Musée Municipal Daubigny**, la **Galerie Municipale d'Art Contemporain**, la **Maison de l'Île** et l'**Office de Tourisme**, et ses partenaires culturels : le **Château**, la **Maison Van Gogh**, la **Maison du Dr Gachet**, la **Maison-atelier de Daubigny**, le **Musée de l'Absinthe**, le **Festival d'Auvers-sur-Oise** et l'**Association les Amis du Musée Daubigny**.

Cette co-construction nous a permis de bénéficier du soutien du **département** et du **comité régional du tourisme** qui financent une vaste campagne de communication, départementale, régionale, nationale et internationale.

Cette 3^e année **Sur les pas de Van Gogh**, au fil de l'Oise voit la concrétisation d'un nouveau partenariat avec la ville d'**Enghien-les-Bains**, labellisée **Ville créative UNESCO**, avec deux créations numériques de **François Vogel** à l'Office de Tourisme, « Deux temps, trois mouvements » depuis le 2 avril et « L'autre rive » à partir du 8 juillet. La ville d'Auvers-sur-Oise a participé à la 9^{ème} Biennale Internationale des Arts Numériques d'Enghien-les-Bains.

Depuis 2014, nous avons renforcé et construit de nombreux partenariats

- les **villes** de l'Isle-Adam, Cergy, Pontoise, Enghien-les-Bains, Montigny-lès-Cormeille, Arles, Saint-Rémy-de-Provence (Application Van Gogh Nature), Paris et les **départements** du Val d'Oise et des Yvelines (contrat SP6TT Seine aval - Oise),
- les **régions** Île-de-France et Normandie, et le **Ministère des Affaires étrangères** dans le cadre du **contrat de destination Impressionnisme**,
- le **réseau européen Van Gogh Europe** dans le cadre du



Isabelle Mézières signait le contrat de destination tourisme Normandie Paris Île-de-France.

nouveau projet PITCH signé le 21 mars 2016 pour la promotion du tourisme culturel de la **Route Européenne Van Gogh** avec **Paris, Saint-Rémy-de-Provence**, la **Belgique**, les **Pays-Bas** et l'**Allemagne**.

- l'**Association Auvers Projet Patrimoine**, la **Fondation du Patrimoine** et les **Cars LACROIX**.

Développement du tourisme fluvial

La valorisation de notre patrimoine fluvial a commencé dès cette année avec la 1^{ère} édition de la **fête de l'Oise** le 1^{er} mai : guinguette, bal musette, canotage et diverses animations, la mise en place de **croisières** et de **visites guidées** intégrant un parcours en bord de l'Oise.



Le Tourisme

Depuis son ouverture en avril 2015, l'équipe de l'Office de Tourisme a mis en œuvre de nombreuses actions à votre attention et à celle de nos visiteurs. N'hésitez pas à pousser les portes de votre Office ouvert tous les jours, sauf le lundi, pour connaître le foisonnement des événements et activités qui vous sont proposés. A titre d'exemple :

- visite guidée chaque 3^e dimanche du mois à 15h au départ de l'Office, durée 1h30,
- 7 croisières pique-nique commentées au départ d'Auvers-sur-Oise jusqu'au 2 octobre, tarif préférentiel réservé aux Auversois, sur justificatif de domicile,
- application MyBalade téléchargeable sur le web et accessible à l'Office pour connaître tous les événements culturels et de loisir de votre ville et de votre département,
- partenariats avec le Festival d'Auvers-sur-Oise, l'Auberge Ravoux, la Maison-atelier de Daubigny devenue Maison des Illustres en 2015 et le Musée Daubigny pour bénéficier de tarifs avantageux,



Nouveau ! Chaque année visites guidées gratuites destinées aux nouveaux Auversois et aux agents de la ville pour découvrir le parcours culturel « Sur les pas des Impressionnistes ».

Commémoration de la mort de Vincent van Gogh

Le 125^e anniversaire de la mort de Van Gogh a été célébré le 29 juillet 2015 en présence des descendants de l'artiste. **1 668 personnes pour cette seule journée.**



PROJETS

- Musée Daubigny - ateliers pour enfants et adultes chaque mercredi.
- 1^{er} concert du Festival d'Île-de-France à l'église le 17 septembre 2016.
- Installation d'une borne interactive près de l'Office de tourisme début 2017, grâce au prix « projet touristique innovant » remporté par la ville fin 2015.
- Résidence pluridisciplinaire d'artistes, dans les écoles élémentaires et le collège d'Auvers-sur-Oise de novembre 2016 à avril 2017, en partenariat avec Engrenage Théâtre.
- Gratuité du Musée Daubigny pour les usagers du CCAS fin 2016.
- Atelier concert enfants/parents participatif enfants/parents avec le Festival d'Auvers-sur-Oise cet automne.
- Lancement officiel du chantier participatif de construction du bateau-atelier du peintre Daubigny « Le Botin ».



• Développement avec nos partenaires de la destination Impressionniste d'événements culturels communs, notamment la création d'un réseau des villes fluviales dotées de bateaux ateliers.

• Week-end du Polar en octobre 2016 « Festival Auvers noir » sur une idée originale de la 23^e Marche, co-construit avec la Direction du Service Culturel, l'Office de Tourisme, la vie associative, les commerçants volontaires et l'association Auvers-Jazz.

• 2017 année Charles-François Daubigny, célébration du bicentenaire de la naissance du peintre, précurseur de l'Impressionnisme et fondateur du premier foyer d'artistes à Auvers-sur-Oise.

• Concert participatif avec la chanteuse Camille en 2017.

• Soutien à la création d'un nouveau festival Auvers Jazz Festival en septembre 2017.

• Labellisation Musée de France du Musée Municipal Daubigny, positionnement sur le pré-impressionnisme courant 2017.

• Classement de l'Office de tourisme, puis classement de la ville en station touristique.

• Zundert, ville natale de Vincent van Gogh à laquelle Auvers-sur-Oise est jumelée depuis 1982. De nouveaux projets de collaboration sont en cours.



Vie municipale



Commémorations

Chaque année 6 commémorations sont célébrées aux différents monuments aux morts de la ville, les associations d'Anciens Combattants, les élus, les Auversoises et Auversois ainsi que les Sapeurs Pompiers de Méry-sur-Oise, la Gendarmerie d'Auvers-sur-Oise et la musique départementale des Sapeurs Pompiers que nous remercions vivement pour leurs participations.



19 mars : journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc. **Cessez le feu du 19 mars 1962.**

24 avril : journée nationale du souvenir des victimes et héros de la déportation.

8 mai : commémoration de la victoire du 8 mai 1945

18 juin : journée nationale de l'appel historique du Général de Gaulle

28 août : libération des villes d'Auvers-sur-Oise et Butry-sur-Oise

11 novembre : l'armistice de la guerre de 1914-1918.



Commémoration - Délégation des jeunes du collège et Voix d'Auvers

Nouveau !

Cérémonie de citoyenneté

Les listes électorales font l'objet d'une révision chaque année.

Les inscriptions sont reçues en Mairie jusqu'au 31 Décembre pour une inscription au 1er Mars suivant. L'inscription des jeunes électeurs ayant eu 18 ans dans l'année représente une grande partie des mouvements opérés à la liste électorale.

Ces jeunes, en devenant des citoyens électeurs, pourront voter à l'élection présidentielle des 23 Avril et 7 Mai 2017 et aux élections législatives des 11 et 18 Juin 2017.

Notre commune les met à l'honneur chaque année, lors d'une cérémonie de citoyenneté au cours de laquelle nous leur remettons leur carte d'électeur toute fraîche.

Le rendez-vous 2017 sera en Mars. Venez nombreux, l'année 2017 étant riche en événements électoraux !!!

Création d'un 6^e bureau de vote



Le bureau de vote des Aulnaies comporte, au 31 décembre 2015, 1260 électeurs. Or la Préfecture préconise de ne pas trop dépasser les 1000 électeurs par bureau. Un sixième bureau est donc constitué en scindant par moitié le bureau n°5 des Aulnaies. La répartition s'est faite par ordre alphabétique des rues, étant donné que le secteur géographique de ce

bureau est très restreint. Le bureau 5 se nommera Primaire Aulnaies, lieu : école primaire des Aulnaies. Le bureau 6 se nommera Maternelle Aulnaies, lieu : école maternelle des Aulnaies.

Une refonte doit avoir lieu en début d'année 2017 : chacun recevra une nouvelle carte avec un nouveau numéro d'électeur et de bureau pour une moitié des électeurs des Aulnaies (d'ailleurs, il était temps, l'ancienne n'aurait pas permis l'apposition des 2 tampons dateurs pour la présidentielle !). Vous recevrez donc une carte toute neuve dès que la clôture des listes électorales (28 Février 2017) sera terminée, dans les premières semaines de Mars 2017. Il est encore temps de vous inscrire sur les listes électorales, si ce n'est pas déjà fait. Date limite 31 décembre 2016.

Les dates des élections 2017 :
Présidentielle : 23 Avril et 7 Mai 2017
Législatives : 11 et 18 Juin 2017

Pré demande de passeport

Marre de la pluie, Envie de soleil, Besoin d'un passeport,

Sachez que vous pouvez dorénavant faire une pré demande de passeport pour gagner du temps et partir plus vite !

Sur le site service-public.fr, vous renseignez précautionneusement l'imprimé afin que l'agent qui vous recevra en mairie récupère le document le plus complet et le plus propre possible à l'aide de sa douchette informatique. Vous pouvez également acheter les timbres fiscaux via internet. Il n'y a plus qu'à prendre le rendez-vous ! Signalez bien que votre dossier est prêt !



Etat civil

► Dans le souci de respecter la confidentialité de la vie privée, la publicité des informations ci-dessous est soumise à l'accord des intéressés.

Bienvenue

Naissances

06/11/2015	Noah et Tom DUPUY	14/03/2016	Ethan LAMOTTE	13/05/2016	Mathis DONETTI
11/11/2015	Jules COVELIERS	16/03/2016	Thomas GAFFEZ	27/05/2016	Youdas MERABTI
15/12/2015	Léo BOUSSUGE	17/03/2016	Emma TESSIER	16/06/2016	Adriano DIAS
20/01/2016	Abel GILLET	26/03/2016	Eden BONNEAU	17/06/2016	Lucas MAURANNE
02/02/2016	Camille JARDIN	07/04/2016	Léa Da-Conceição LESAFFRE	23/06/2016	Kaylann BENMEHDI
04/02/2016	Gabin CORSON	07/04/2016	Zoé WOITIER	24/06/2016	Louis LE ROUX
06/02/2016	Jade RAKICI ARTIAQUE	17/04/2016	Elsa DELATTRE	29/06/2016	Mila WAFLARD
11/02/2016	Morgan CRUCHON	21/04/2016	Tessa LERAITRE	04/07/2016	Marie-Victoria GANGA MBALA
12/02/2016	Cléa BINET	22/04/2016	Adam YASSÁA	05/07/2016	Enzo DE MATOS
17/02/2016	Julia et Fidji MARTINEAU	24/04/2016	Amir NEBRI	05/07/2016	Manon COSTE
21/02/2016	Marius QUEREILLAHC LANDRIN	29/04/2016	Léo UMANSKI	07/07/2016	Ulysse FAVIER
28/02/2016	Izaak MOULAÏ-HACÈNE	07/05/2016	Inès VOGEL		

Félicitations

Mariages

05/03/2016	Mme BOSCHKO-BOURGADE Danielle et M.BRUNEL Michel	25/06/2016	Mme PATHENAY Céline et M.CORDONNIER Sylvain
02/04/2016	Mme LAPORTE Sabine et M.VAN WEYMEERSCH Eric	25/06/2016	Mme DESSINGES Alexandra et M.BRENNSTUHL Guillaume
09/04/2016	Mme HÉBERT Alexia et M.JUG Jessie	02/07/2016	Mme JOURDAIN Elsa et M.PLUNDER Alexis
30/04/2016	Mme KLEPPER Shaheen et M.BAYLE Pierre-Nicolas	02/07/2016	Mme MEUNIER Valérie et M.ROTUREAU Christophe
07/05/2016	Mme MAVROVA Irina et M.TOUBLANC Grégoire	09/07/2016	Mme BURBAN Patricia et M.LEONE Oscar
04/06/2016	Mme DAVID Adeline et M. DE ALMEIDA Laurent	16/07/2016	Mme CHARLIER Estelle et M.MOREIRA Eric
18/06/2016	Mme ALVES Cecilia et M. FLORES DA COSTA Michel	16/07/2016	Mme ZÉNATI Anne et BARABÉ Pierre
25/06/2016	Mme GRÉCO Marlène et M.BREAUTÉ Maxime		

Ils nous ont quittés...

Décès

27/12/2015	Romain MICHON	08/04/2016	Francesco SAVO SARDARO
17/01/2016	Françoise Marcelline Léonie LEROY Vve DEFLESSELLE	12/04/2016	Denis Jean GUILLOUX
17/01/2016	Yvette Eugénie SCHAFF Vve DUTRIER	27/04/2016	Pascale Nicole MAZEL
18/01/2016	Robert Maurice DURANT	30/04/2016	Barthélémy Pierre André CARRARA
26/01/2016	André Maurice DESHAYES	11/05/2016	Vittorio GULOTTA
27/02/2016	Jeannine Gabrielle CLICHY Vve FORRIERE	18/05/2016	Yvette Adélaïde Angèle DANEL épouse LEROUX
27/02/2016	Eric André MACLART	05/06/2016	Jean Alexis DAUDANNE
29/02/2016	Albert Lucien Marcel LAMBERT	08/06/2016	Raymond Claude MALISSARD
14/03/2016	Marcel Lucien FIQUÉMONT	08/06/2016	Bernard Raymond CRÉTELLE
17/03/2016	Claudine Gilberte LAMY épse GAUTHIER	14/06/2016	Gérard Henri LAINÉ
24/03/2016	Maurice MALINET	19/06/2016	André Charles OSWALD
27/03/2016	Raymonde LINOSSIER Vve DÉCHENAUD	03/07/2016	Bernard Jean-Louis LAVIGNE
06/04/2016	Christian CAMBUS	14/07/2016	Naguib ROUICHI
07/04/2016	Gabriel Jacqui Georges LESAFFRE		

Parrainage civil

04/06/2016 Evann DE ALMEIDA

Départ en retraite

1^{er} Juillet 2016

Remise de la médaille de la ville à Henri SPITALE notre policier municipal pour son départ en retraite après 27 années au service de notre ville.

Un grand merci Henri au nom du conseil municipal d'Auvers-sur-Oise.



Hommage à Bernard Cretelle

S'il y a un enfant du pays, c'est bien toi, Bernard !

Tu es arrivé rue François Villon au 76, avant la guerre avec tes parents, Germaine et Raymond. Tu déménageras dans la maison d'en face, au 65.

Avant d'arriver au 66, à la boulangerie que tes parents tiendront et que tu reprendras plus tard. Dès ton plus jeune âge, tu as connu Lily qui habitait au 68. Et pour finir ces grands voyages, tu as pris ta retraite au 76, la maison même où tu étais nourrisson.

Tu passes une enfance heureuse au milieu de tes cousines, Monique, Colette et Paulette, une vraie fratrie à l'ombre de vos grands-parents Ollivaud. La guerre arrive, ton père se retrouve prisonnier. Ta mère te fait quitter l'école pour aider à la boulangerie. Tu voulais être architecte, tu apprendras le métier et deviendras un pâtissier hors pair digne des plus grands ! Ceux qui ont eu la chance de goûter à tes pâtisseries s'en souviennent.

Revenons à la guerre : pendant cette triste période, Maurice Bequet et ton Père, tous deux prisonniers en Allemagne sympathisent. Paulette Bequet trouve aussi un soutien auprès de ta maman Germaine. Les deux familles deviennent très proches et après-guerre, Jean-Pierre, leur fils devient tout naturellement ton filleul, comme un fils ainé. En revenant de ton service militaire sous le ciel du Maroc, tu épouses Lyli en novembre 1949. Elle travaillera à la boulangerie avec tes parents. C'est une période heureuse, que Laurent viendra combler en 1961.

Ton travail harassant te prend beaucoup de temps mais tu réussis pourtant à être disponible pour tes amis et ta famille. Tu as fait des tournées qui ne te rapportaient pas grand-chose mais qui étaient un vrai service. Tu as formé plus de 25 apprentis et beaucoup d'employés. Ton souci de leur bien-être au travail t'as conduit à les accompagner à la piscine quand il faisait trop chaud !

La joie sur ton visage quand tes proches passaient la porte, les repas délicieux improvisés par Lily dans la cuisine, tes souvenirs professionnels quand nous échangeons, sur des astuces de tempérage de chocolat ou sur les livres d'Yves Thuriès, la star de ton métier que tu avais rencontré lors de ton voyage de départ en retraite organisé par tous tes anciens employés, ta passion pour les archives, la photo et les documentation familiale.

Dans les années 70, tu as participé à la création du syndicat d'initiative et à celle de l'union des commerçants. Avec Lyli, vous vous impliquiez dans l'organisation de la fête de la rue Rémy. Toute ta vie, tu as manifesté ton amour pour Auvers.

A ta retraite, tu commenceras une nouvelle vie « professionnelle » : ta passion pour Auvers, ses peintres et son histoire, te pousse à accepter la présidence de l'Office du tourisme. Une passion, un sacerdoce et on ne te voit plus guère à la maison ! Tu fédères une équipe de bénévoles dont la plupart deviendront tes amis. C'est un âge d'or pour l'office : sorties culturelles, conférences, expositions etc.

Ta connaissance d'Auvers profitait aux touristes de passage. Ils avaient alors la chance d'apprendre des anecdotes que toi et les bénévoles racontaient sans ménager leur temps et leur gentillesse.

Service public

Auvers c'est :
Une équipe à votre service
1 maire
8 adjoints
7 conseillers délégués
13 Conseillers municipaux
157 agents dont 75 non permanents

RÉALISATIONS

L'accueil et le service au public constituent une des missions primordiales de toute collectivité locale. Auvers s'efforce d'améliorer en permanence la qualité et l'efficacité de ses différents services. Les élus et les agents municipaux travaillent tout au long de l'année pour faire fonctionner notre collectivité. Accueillir, délivrer des documents, protéger, entretenir, s'occuper des enfants, orienter, conseiller, aider, sont quelques-unes des multiples missions qu'ils remplissent au service de tous les Auversois.

Depuis deux ans nous avons réorganisé l'ensemble des services Création de 6 pôles, recrutements de nouveaux agents :

Direction générale

- DIEDRICH Wilfried, (en poste le 15/02/2016), Directeur Général des Services, remplacement mutation
- JOLY Audrey, (en poste le 19/11/2015), assistante de direction, remplacement mutation

Administration et finances

- STOENESCU Gheorghe, (en poste le 2/08/2016), création d'un nouveau poste pour coordonner les services finances, marchés publics et subventions afin d'optimiser les moyens dont dispose la Ville
- BREGENT Annie, (en poste le 29/02/2016), agent comptabilité – remplacement mutation
- PEPIN Laure, (en poste le 1/06/2016), service urbanisme – remplacement mutation
- CHARPENTIER Nathalie, (en poste le 1/01/2016), responsable des ressources humaines, remplacement mutation

Méthodes de travail du Maire et de son équipe

Bureau municipal

Chaque semaine, Madame le Maire organise et dirige un Bureau Municipal.

Cette réunion a pour but de réunir l'ensemble des élus de son équipe afin de faire l'analyse et la synthèse des dossiers portés par les différents élus.

Cette instance n'est pas obligatoire mais elle est le signe de la volonté du Maire de travailler en profondeur, et régulièrement, sur tous les sujets qui ont trait à la ville. Le Bureau Municipal est une force d'impulsion, de puissance de travail, de cohésion et de dynamisme qui constituent la base créatrice de notre commune.

Le Bureau Municipal se réunit pour :

- définir les grandes orientations politiques
- préparer les travaux du Conseil Municipal et veiller à l'exécution de ses décisions
- faire le bilan de la période écoulée
- faire le point sur les projets et les travaux en cours
- régler les affaires courantes/urgentes de la Commune
- préparer les réunions de la période à venir
- analyser les avis formulés par les commissions municipales

Un compte-rendu est rédigé par le Directeur Général des Services à l'issue de ces réunions pour un meilleur suivi des décisions et des actions en cours.

Réunions de coordination

Tous les mardis matins, une réunion de coordination des services est organisée par le Directeur Général qui

Population et solidarité

- MONTEIL Sylviane, (en poste le 1/02/2016), direction mutualisée affaires générales et CCAS – remplacement mutation

Technique et aménagement (Regroupement du service technique au centre technique municipal)

- CORDIER Benoît, (en poste le 9/05/2016), directeur des services techniques – remplacement départ à la retraite
- CALAS François, (en poste le 4/04/2016), responsable du centre technique municipal, remplacement, poste non pourvu depuis des années

Enfance, jeunesse et sports

- DUHAMEAU Béatrice (en poste le 16/11/2015), responsable du service enfance, jeunesse et sports

Tourisme, culture, animations et vie associative

- GALLIOT Catherine, (en poste le 1/10/2014), directrice de l'office de tourisme, création de poste

présente le compte rendu du Bureau Municipal des élus, ce document sert de base de travail pour l'ensemble des agents. Ces réunions ont pour objectif de faire travailler les services en transversalité.

Nouveau : des réunions avec les concessionnaires

Madame le Maire organise une réunion semestrielle avec l'ensemble des concessionnaires, cela afin d'anticiper la programmation des travaux en ville, coordonner les chantiers et réduire les coûts pour la collectivité. Par exemple, réfections des voiries : rues des Ruelles, Rémy, Boggio, Van Gogh ; les frais ont été partagés avec les concessionnaires afin de réduire la participation de la ville, ce qui a permis de refaire entièrement les enrobés.

Nouveau : des économies en matière de travaux et des résultats de qualité !

L'ensemble des devis sont étudiés et négociés par Madame le Maire, ce qui permet de nombreuses économies pour notre collectivité !

Par exemple : Coût de l'enrobé des voiries (-30%), achat des matériaux (-20%) etc.

Tous les travaux de maçonnerie sont effectués par deux maçons, agents municipaux employés par Madame le Maire, ce qui nous a permis de pouvoir refaire nos murs en pierre, de construire un columbarium et également de faire les travaux de gros œuvres pendant les chantiers citoyens.

PROJETS

Le Directeur Général des Services est au sommet de la hiérarchie administrative, et de ce fait en lien étroit avec la sphère politique. Il assure donc la coordination entre les deux, pour conduire l'organisation dans un souci d'intérêt général et de développement local.

Nouvelles missions

Afin d'offrir des services publics performants, il est indispensable de moderniser l'administration et de la redynamiser :

- Améliorer la qualité des services pour les Auversois (nouvel espace d'accueil en mairie principale, guichet unique),
- Former régulièrement nos agents municipaux pour augmenter la qualité du service rendu et l'efficacité au travail,
- Investir en matériel performant pour augmenter la productivité du personnel (achat logiciel informatique)
- Développer notre méthode d'organisation et de coordination à l'aide de procédés modernes et adaptés au contexte local.

Tribune libre

Après deux années de mandat, il nous semble important de dresser un premier bilan de nos actions.

Nous sommes partis du constat que l'on ne pouvait continuer à penser la ville sans ses citoyens, comme cela fut trop souvent le cas. L'une de nos principales préoccupations fut donc de replacer l'habitant au cœur de nos projets et d'en faire un acteur de premier plan. Les ateliers Auversois, les cafés citoyens place de la mairie et bien sûr les chantiers citoyens sont là pour en témoigner.

« Citoyen » tel est le mot. Il appartient autant à la cité que celle-ci lui appartient et cela, l'Auversois l'a bien compris, qui de plus en plus nous fait part de ses avis, de ses attentes, dans un dialogue constructif que nous encourageons vivement.

C'est grâce à une équipe dynamique et volontaire ainsi qu'à une volonté municipale marquée que la mairie, les écoles de Vavasseur, des Aulnaies, de Chaponval ainsi que les gymnases Daubigny et Bozon ont fait peau neuve. En seulement deux ans, ces lieux fréquentés par tout Auversois ont retrouvé leur jeunesse d'antan.

Autre promesse tenue, celle de la fiscalité : pas d'augmentation d'impôts et ce, malgré les prédictions des médisants et l'asphyxie financière des collectivités faisant écho à un contexte national difficile.

Une partie des Auversois s'inquiète de la désertification médicale, un sujet national qui malheureusement n'épargne pas notre commune, C'est une préoccupation majeure à laquelle nous accordons une grande importance, une solution d'urgence provisoire va être mise en place début 2017 le temps d'élaborer un projet de territoire avec la communauté de commune Sausseron-Impressionnistes.

L'équipe municipale compte rester sur sa lancée positive et annonce d'ores et déjà la réalisation de multiples projets tels que la construction d'une résidence seniors (plateau) ou encore l'ouverture d'une médiathèque dans le cadre de la restructuration du centre Eugène Aubert d'ici la fin du mandat.

« Les volontés fortes se traduisent par des actes » c'est ainsi que nous voyons les choses !

La ville d'Auvers est à l'image de sa mairie, fidèle à son passé mais dont la rénovation lui permettra d'entrer, sans craintes, dans le futur.

Pour les élus du groupe « Tous unis pour Auvers »
Porte parole Thomas Omejkane Harnois, Conseiller Municipal

Il faut aussi le savoir...

Les faits marquant de la nouvelle équipe municipale depuis deux ans et demi démontrent l'amateurisme, l'esprit de revanche, le repli sur soi et le non respect des règles dans plusieurs domaines.

La politique sociale a presque disparu : diminution de 30% du budget du CCAS, transfert des bureaux à la maison de l'île, occupation par un fonctionnaire du logement d'urgence, suppression de la subvention pour AES (soutien aux personnes en recherche d'emploi) et pas de cabinet médical à l'horizon...

Le changement des règles d'urbanisme ne respecte toujours pas les avis et lois en vigueur et ne pourra donc s'appliquer avant longtemps...

Le chantier de la mairie a vu son coût tripler par rapport à nos devis. On dépense plus, au coup par coup et sans plan d'ensemble.

Décidément cette équipe n'apprend toujours pas !!!

Les élus du groupe Vivre Auvers Ensemble

Jean Pierre BEQUET, Jean Pierre BRIHAT, Marie Agnès GILLARD, Julien SERIGNAC, Emilie SPIQUEL
www.vivre-auvers-ensemble.fr

Texte non parvenu

Nolwenn Clark, Conseillère Municipale non inscrite



Nos réalisations et projets vous seront présentés lors de prochaines réunions de quartier

Valhermeil, Chaponval - 30 septembre à 20h, école de Chaponval

Rémy, Gachet - 26 septembre 20h, école des Aulnaies

Centre ville - 27 septembre 20h, foyer des anciens

Plateau - 29 septembre 20h, gymnase Daubigny

Cordeville, Montcel - 28 septembre 20h, Maison de l'Île



Prochain Café citoyen :
Dimanche 25 septembre
à 10h
place de la Mairie



Prochain conseil municipal :
Jeudi 22 septembre 2016
à 20h
en mairie

Vos rendez-vous

SEPTEMBRE

**Samedi 3
et dimanche 4**

Corso fleuri à Zundert

Samedi 10
Maison de l'Île

Salon des Associations

Dimanche 11

Fête cantonale à Frouville
« Randonnée des Peintres »
Cyclotourisme proposée par L'U.S.A.

Samedi 17

Musée Daubigny

Vernissage de l'exposition
« Le Peintre et l'intime »
du 17 septembre au 19 février 2017

**Samedi 17
et dimanche 18**

15h

Marché et parc Van Gogh
En journée
Eglise d'Auvers
20h30

Journées Européennes
du Patrimoine

Visite guidée par l'Office de Tourisme
« Sur les pas des Impressionnistes »

Expositions de cartes postales
anciennes

Concert « Splendeurs de Grenade »
par le Festival d'Île-de-France

**Mercredi 21 au
dimanche 2 octobre**

Maison de l'Île

Structure gonflable
«La ronde des enfants»

OCTOBRE

Samedi 1^{er}
Maison de l'Île
20h30

Fête de l'association Paroissiale

**Samedi 1^{er},
dimanche 2
et lundi 3**

Fête de la rue Rémy

**Du lundi 3 au
dimanche 9**
01 30 36 60 20

Semaine bleue (Semaine nationale
des retraités et des personnes âgées)

Dimanche 2 octobre
12h30-14h

Brocante de la rue Rémy
Croisière pique-nique
Avec l'Office de Tourisme
Déjeuner Semaine Bleue

Vendredi 7
Maison de l'Île
12h30

Maison de l'Île
En soirée

Samedi 8
Maison de l'Île
20h30

Fête annuelle de l'association
Auvers Nature et Randonnée
Soirée Théâtre
avec l'Entracte d'Auvers

Dimanche 9
Maison de l'Île
16h

Après-midi Théâtre
avec l'Entracte d'Auvers

Jeudi 13
Maison de l'Île

Don du sang

Samedi 15
Maison de l'Île

Concert Auvers'Jazz
(sous réserve dans le cadre d'Auvers
Noir)

Dimanche 16
15h

Visite guidée par l'Office de Tourisme
« Sur les pas des Impressionnistes »

**Samedi 15
et dimanche 16**
15h

dans toute la ville
et soirée
Maison de l'Île

Première édition du festival du polar
« Auvers Noir » en partenariat avec
l'Office de Tourisme la 23^e Marche et
les cafés et restaurants de la ville :
rencontres, dédicaces,
lectures, ventes d'ouvrages

Dimanche 16

Parc Van Gogh
10h à 12h

Randonnée VTT « L'Auversoise »
proposée par l'U.S.A.

Dimanche 22
Maison de l'Île

Troc aux plantes
par l'association Jardinot
Vernissage de l'Exposition
« La Palette » en partenariat avec
l'association Formes et Couleurs
Exposition du 22 octobre
au 1^{er} novembre

NOVEMBRE

Vendredi 4
Maison de l'Île

Soirée jeunes diplômés

**Samedi 5
et dimanche 6**
Maison de l'Île

« Les contes du Whisky »
par les Matatchines

Dimanche 6

Cross des Berthelées
(Auvers Athlétisme)

Vendredi 11
Gymnase Daubigny

Tournoi du tennis de table

Samedi 12
Maison de l'Île
Gymnase Daubigny

Loto en faveur du Téléthon

Dimanche 13
Maison de l'Île
de 14h à 19 h

Tournoi de VOI Judo
Grand bal country
organisé par AFM Téléthon

Samedi 19
Maison de l'Île

Exposition artisanale
proposée par Art et Artisanat de Loisirs

**Samedi 26
et dimanche 27**
Maison de l'Île

Salon du Terroir
proposé par le Pressoir Auversois

DECEMBRE

Vendredi 2
Foyer des Anciens

Dîner dansant en faveur du Téléthon

**Samedi 3
et dimanche 4**
Maison de l'Île

Téléthon
spectacle

Dimanche 4

Dans le cadre du Téléthon
randonnée vélo organisée par
l'association Léry Gaulois Auversois

Mardi 6
Maison de l'Île

Repas des anciens
Club des Aînés

Samedi 10
Maison de l'Île

Concert Auvers'Jazz

Dimanche 11

Brocante du Lions club

Samedi 17
Place de la mairie

Marché de Noël

AUVERS MAG'

Manifestations culturelles, renseignements : 01 34 48 00 10

Hôtel de ville
17 rue du général de Gaulle
95430 Auvers-sur-Oise
Tél. 01 30 36 70 30
cabinetdumaire@ville-auverssuroise.fr

Directrice de la publication
Isabelle Mézières

Service communication
23 rue du Général de Gaulle
95430 Auvers-sur-Oise
Tél. 01 30 36 60 81
www.ville-auverssuroise.fr

Photos
© Mairie d'Auvers-sur-Oise - Fotolia

Création, exécution et impression
Palissade Publicité
56 avenue de Paris
95690 L'Isle-Adam
N° d'imprimeur 32264
Imprimé sur papier PEFC
(Issu de la gestion Durable de Forêts)